



Rapport d'activité

2 0 2 3 - 2 0 2 4

Table des matières

Mot du Président	3
Rapport d'activité de l'ASS pour l'exercice 2023-2024	6
Administration	6
Comité	6
Renouvellement des équipements à la centrale pommes de terre	6
Investissements à la centrale céréales	6
Extension de panneaux photovoltaïques en « contracting »	7
ASS-Solar	7
Nouveau site Internet	8
Projet ResOsem	8
Désinfection non chimique des semences	9
Personnel	9
Assurance Qualité	9
Sécurité	9
Assemblées – Cours – Conférence	10
Assemblée générale ordinaire	10
Cours pour les candidats sélectionneurs	10
Plants de pomme de terre	10
Graines diverses	11
Céréales	12
Céréales	13
Centrales céréales	13
Production et commercialisation	14
Graines diverses	21
Semences de maïs	21
Semences de soja	21
Semences de pois protéagineux	22
Semences de lupin blanc	23
Semences de Trèfle	23
Plants de pommes de terre	24
Centrale pommes de terre de Moudon	24
Production 2023	25
Commercialisation de la récolte 2023	27
Programme de production 2024	28
Triage de graines alimentaires	29
Conclusions	30
Comptes annuels 2023-2024	32
Comptes de profits et pertes	32
Bilan au 31 août 2024	33
Annexe aux comptes	34
Rapport de révision de la fiduciaire Fiprom SA	36
Rapport de la commission de gestion	37



Mot du Président

Mesdames, Messieurs, Chères amies,
Chers amis Sélectionneurs,

C'est un plaisir pour moi de prendre la plume pour ce rapport d'activité 2023-2024. C'est l'occasion d'évoquer des points qui ont jalonné la vie de notre société. Je souhaite relever particulièrement certaines difficultés rencontrées cette année.

J'évoquais lors du dernier rapport la situation des rendements très faibles pour les plants de pomme de terre. Cette année, c'est tout le contraire. En effet, cette culture pour les personnes qui ont réussi à maîtriser le mildiou a été très productive en termes de quantité et de qualité. Ce résultat, malheureusement,

n'est pas le même pour les producteurs biologiques. A contrario de ce que je viens d'expliquer et en raison des conditions météorologiques capricieuses, cette année a été marquée par de très faibles rendements dans les céréales. Pour mémoire, la mise en valeur de la récolte 2024 fera partie du prochain rapport d'activité.

Cette situation ne s'est pas vue depuis des décennies. La conséquence directe est le volume de 2024 insuffisant pour faire tourner notre centrale céréales en pleine capacité, engendrant certainement un résultat financier qu'il faudra analyser. Toutefois, il est important à relever que ce résultat est à mettre en exergue, tel qu'évoqué plus haut, avec un excellent rendement au niveau des pommes de terre. Cela démontre l'importance d'être capable de diversifier nos activités commerciales.

Sur le plan des ressources humaines, alors que notre directeur actuel, Didier Peter a fait valoir son droit à la retraite, nous vous avons présenté lors de l'AG de janvier 2024, son successeur retenu après une mise au concours. Nous avons bon espoir de trouver la personne idéale avec une entrée en fonction prévue le 1er novembre 2024. A notre grande surprise, ce dernier s'est désisté et a préféré un poste de cadre dans une autre société qui semble mieux correspondre à ses aspirations professionnelles. Je ne vous cacherais pas ma déception. Malgré la situation, j'ai pu compter sur un comité où l'esprit d'équipe a prévalu. En effet, l'équipe est restée soudée, solidaire et professionnelle. Par ailleurs, je relève l'investissement sans faille de Didier Peter dans cette situation. Je tiens, dans ce mot, à le remercier très chaleureusement.

Le comité s'est directement mis au travail pour la recherche d'une nouvelle personne. Au moment de la rédaction de ce mot, nous sommes à bout touchant dans le processus de sélection.

Sur le plan de ma fonction, j'ai toujours beaucoup de plaisir et la même motivation à présider l'ASS. Je me réjouis des nouveaux défis à venir.

Je vous souhaite d'ores et déjà de très belles fêtes de Noël et de fin d'année.

Avec mes cordiales salutations

Pascal Savary, Président ASS

ASS Société coopérative des sélectionneurs

GENEVE – FRIBOURG – NEUCHÂTEL – VALAIS – VAUD

Comité

Président :

Pascal Savary, Payerne

Vice-Président :

Samuel Baumgartner, Nyon

Autres membres :

Jean-Marcel Schmoutz, Romont

Markus Egger, Bière

Marc Henri Chevalley, Chavannes-sur-Moudon



Direction

Directeur

Didier Peter, Essertes

Fondé de pouvoir

Denis Huguët, Coppet

Mandataire commercial

Philippe Dubey, Ursy

Commission de gestion

Stéphane Challandes, Fontainemelon (Président)

Didier Mermoud, Poliez-le-Grand

Etienne Habegger, Moudon

Alain Chofflon, Berlens

Martial Savary, Payerne

Maryline Linder, Senarclens (suppléante)

Membres d'honneur

Jacques Auderset, Saint-Prex

Jean-Luc Pidoux, Forel-sur-Lucens

Aldo Fossati, Begnins

Andreas Rüegger, Gebenstorf

Peter Frei, Nyon

Arnold Schori, Saint-Genis-Pouilly

Willy Gehrig, Pully

Bernard Senn, Sarzens

Henri Gilliand, Cronay

Evelyne Thomet, Ins

Pierre Alex Miauton, Bassins

Hans Winzeler, Morat

Gilbert Perey, Denens

Centrale de conditionnement des pommes de terre

Chemin du Martinet 1
1510 Moudon
Tél.: 021 905 95 28

Gérant: Martin Walter

Responsable de secteur: Philippe Dubey



Centrale de conditionnement des céréales

Chemin du Martinet 1
1510 Moudon
Tél.: 021 905 95 27

Gérant: Martin Walter

Responsable de secteur: Laurent Jayet



Rapport d'activité de l'ASS pour l'exercice 2023-2024

Nous avons le plaisir et l'honneur de vous présenter le rapport d'activité relatif au 115^{ème} exercice de l'ASS qui a débuté le 1er septembre 2023 et s'est terminé le 31 août 2024.

Administration

Comité

Durant l'exercice 2023-2024, le Comité s'est réuni à dix reprises. Les principales tâches courantes effectuées peuvent être résumées comme suit: gestion de notre coopérative; admissions de nouveaux candidats et démissions; suivi de la production, du conditionnement et des ventes au sein des différents secteurs; organisation des assemblées de producteurs par secteur; décomptes producteurs pour le paiement des plants de pommes de terre, des semences de céréales et des semences de graines diverses; organisation de l'Assemblée générale.

Comme chaque année, les membres du Comité se répartissent les visites d'exploitations des producteurs en début et en fin de candidature, accompagnés d'un membre de l'administration. Durant la période sous revue, 5 nouveaux candidats et 14 producteurs en fin de candidature ont été visités par le Comité.

Le Comité décide des investissements et des frais de maintenance dans les centrales céréales et pommes de terre de Moudon. Les frais particuliers de la période sous revue sont décrits dans les chapitres des deux centrales.

Renouvellement des équipements à la centrale pommes de terre

Isolation des frigos 5 et 6

Les températures estivales de plus en plus élevées de ces dernières années provoquent un « double effet négatif » sur la consommation électrique de nos frigos: la masse des tubercules à encaver est plus chaude et la température extérieure est plus élevée. Avec la mécanisation croissante de l'agriculture, les réceptions de plants sont aussi plus rapides qu'il y a 10 ou 20 ans. Le volume à réceptionner se concentre donc sur une période plus courte avec des

quantités par jour plus élevée. Dans une telle situation, nos groupes froids sont bien plus sollicités et consomment de plus en plus d'électricité. Suite à ces réflexions et à la forte augmentation des prix de l'électricité, le Comité de l'ASS a décidé d'améliorer l'isolation des frigos 5 et 6 de la centrale pommes de terre. La priorité a été mise sur les deux frigos utilisés au début des réceptions en août et septembre, période la plus chaude. Ce projet a nécessité pratiquement deux ans d'étude au sein d'une commission spécifique pour recueillir et analyser des devis de différentes solutions techniques et pour visiter quelques halles isolées existantes. Le Comité a choisi la solution de la mousse projetée d'une épaisseur de 10 cm, à appliquer à l'intérieur des halles réfrigérées (façades et toit). Les travaux ont été adjugés le 2 avril 2024 pour un montant total de CHF 160'000.- HT. La réalisation a eu lieu durant le mois de juin 2024. Avec les panneaux sandwich existants, l'isolation totale est de 18 cm. Ces travaux permettront de réaliser des économies substantielles d'électricité.

Groupe froid et installations de triage

Des réflexions sont également en cours au sein d'une commission spécifique pour le remplacement du groupe froid des frigos 5 et 6 ainsi que le remplacement futur du trieur Skals (trieur optique ou autre). Pour le groupe froid, des offres ont été recueillies mais elles doivent encore être affinées et négociées. L'objectif est d'effectuer ce remplacement durant le printemps 2025. Ceci permettra de prendre en compte l'efficacité de la nouvelle isolation et d'ajuster la puissance du groupe froid en conséquence. S'agissant de l'installation de triage, la commission devra poursuivre ses réflexions en 2025 et visiter différentes machines en fonction.

Investissements à la centrale céréales

Malgré la construction importante de 2022, on constate qu'il est difficile de réduire les charges de maintenance annuelles en dessous de CHF 180'000.-. Ceci s'explique principalement par les coûts de certains prestataires de service qui ont une fâcheuse tendance à augmenter. Avec l'augmentation des éléments électroniques et informatiques dans les équipements, notre pouvoir de négociation est de plus en plus faible. La nécessité d'avoir un système de dépannage durant l'été, période d'intense activité dans notre secteur, complique aussi la mise sur pied de services de piquet chez les prestataires. L'évolution du marché nécessite parfois certaines adaptations comme l'amélioration du système de conditionnement en big bags pour les semences non traitées qui a été réalisée en interne, mais qui reste manuel.

En ce qui concerne les investissements spécifiques, il s'est avéré nécessaire, durant la période sous revue, d'ajouter une aspiration juste avant l'ensachage pour éliminer les éventuels restes de balle pouvant se trouver dans les semences avant l'ensachage (coût total de CHF 30'000.-). La présence occasionnelle de balle dans quelques sacs ne pose aucun problème de qualité mais a engendré quelques réclamations de clients. Ce problème est nouveau et probablement lié aux effets de la canicule sur quelques variétés se battant difficilement à la récolte. Dans de tels cas, la semence de blé ne se décortique pas entièrement au triage et libère des restes de balle tout au long de la chaîne de conditionnement.

Extension de panneaux photovoltaïques en « contracting »

Depuis deux ans, notre consommation électrique a fortement augmenté, principalement en raison du stockage réfrigéré des plants de pommes de terre. L'augmentation du triage des graines alimentaires sur la nouvelle installation a aussi joué un rôle mais dans une faible mesure. Le prix d'achat de l'électricité a fortement augmenté depuis l'entrée en vigueur du nouveau contrat d'achat au 1er janvier 2024. En 2022 et 2023, nous avons bénéficié d'un prix d'achat bloqué à un niveau très favorable, bien inférieur à celui du marché à court terme.

Pour réduire à l'avenir notre consommation électrique et les frais d'énergie, l'ASS a pris les mesures suivantes :
1) Passage en autoconsommation de notre installation ASS Solar 2) Pose d'une nouvelle installation solaire en autoconsommation (contracting).

Après avoir recueilli et étudié deux offres concurrentes, le mandat a été attribué au Groupe E qui correspond le mieux à nos objectifs et présente de meilleures conditions financières. Le projet comprend 1'157 m² de panneaux photovoltaïques (257 KWp) installés sur le toit de la centrale pommes de terre (2^{ème} pan). L'installation sera posée dans le courant de l'automne 2024. Pour éviter d'utiliser ses propres liquidités, l'ASS a opté pour la solution du « contracting » consistant à mettre à disposition la surface nécessaire pour les panneaux solaires et les onduleurs, à laisser le partenaire financer et poser l'installation et à racheter l'électricité autoconsommée.

D'après une simulation basée sur les chiffres réels de consommation et de production des trois dernières années, l'ASS devrait pouvoir bénéficier (en moyenne annuelle) d'une autoconsommation de 55% et d'une autosuffisance de 31%. L'autoconsommation se réfère à l'électricité

photovoltaïque produite alors que l'autosuffisance se calcule par rapport à la consommation totale d'électricité. Ces valeurs tiennent compte de la production des deux installations solaires (la nouvelle du groupe E et celle de l'ASS). L'électricité autoconsommée nous sera facturée au tarif de 9.7 cts/KWh, sans être soumise aux diverses taxes de distribution. Pour la nouvelle installation, l'électricité excédentaire refoulée sur le réseau appartiendra au Groupe E qui se chargera de la commercialiser sur le marché.

ASS-Solar



Durant l'année civile 2023, notre installation photovoltaïque a produit 246'557 KWh. Ce résultat est supérieur de 1.2 % à la production potentielle théorique de l'installation, mais inférieur à la production des années précédentes. Ceci s'explique par deux pannes (informatique et onduleur) qui n'ont pas pu être réparées dans des délais acceptables en raison d'une « surcharge » de travail au sein de la société responsable de la maintenance. Suite à cette expérience, les quatre plus petits onduleurs ont été remplacés en juin 2024, après 11 ans de fonctionnement. Les deux plus grands onduleurs semblent plus robustes et sont maintenus pour au moins 1 à 2 ans. L'électricité produite a été rémunérée au tarif de 18.1 cts / KWh et représente une rémunération totale de CHF 44'703.-.

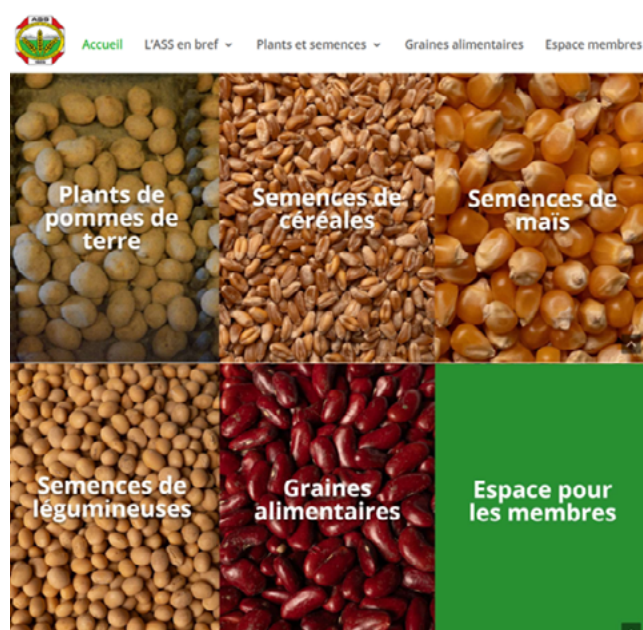
Comme évoqué dans le chapitre précédent, la forte augmentation du prix d'achat de l'électricité nous a incité à passer en autoconsommation à partir du 1er avril 2024. La modification technique a pu être effectuée sans problème mais a nécessité de nombreuses démarches auprès de Pronovo (RPC), de la Romande Energie (GRD) et du Groupe E (partenaire pour la vente des excédents). Notre installation a finalement pu être maintenue dans le système RPC / SRI pour l'électricité excédentaire refoulée dans le réseau de distribution. Ceci permet de garder le tarif de 18.1 cts / KWh pour les excédents refoulés.

Nouveau site Internet

Un tout nouveau site Internet a été créé et mis en service fin août 2024. Il comprend une partie publique et un espace sécurisé destiné à nos membres. Pour ce projet, le Comité a alloué un budget global de CHF 60'000.-. Après avoir recueilli plusieurs offres, le mandat de création du site a été attribué à Agridea. Cette société offre le meilleur rapport qualité / prix et permet de construire l'espace membres sur nos applications internes dans les différents secteurs, solution qui est techniquement idéale.

La partie publique présente des informations générales de l'ASS (y compris l'historique de la société et les infrastructures actuelles), ainsi que des informations spécifiques sur les différentes cultures produites à l'ASS (disponibilités par secteur, exigences de la certification, etc...). Le tout est agrémenté de nombreuses photos et vidéos qui ont été créées par une jeune photographe mandatée à cet effet.

L'espace membres sécurisé permet de distribuer à nos sociétaires des informations internes à notre coopérative et tous les documents techniques nécessaires à la production de semences et plants. Grâce à une interface avec nos autres applications informatiques internes, il est possible d'échanger des données individuelles entre l'administration et les producteurs de semences et plants. Cette fonctionnalité permet d'établir les contrats de production avec saisie des parcelles et surfaces et de recenser les besoins en semences de multiplication, ces données étant saisies par nos producteurs.



Projet ResOsem

Le projet ResOsem mis sur pied par Prométerre a pour but de comparer dans la pratique, différentes techniques de désinfections non chimiques des semences. Les principaux procédés sont les suivants: non traité, traité fongicide (sauf en BIO), désinfection à la vapeur (ThermoSeed), désinfection par champ d'électrons (E-Vita), poudre de moutarde. Le projet comprend la participation d'environ 70 producteurs qui sont répartis dans les diverses cultures (blé, orge, pois et lupin). Certains producteurs sont en BIO et d'autres en PER. Le projet a débuté en automne 2021 et se poursuivra jusqu'en 2026. Depuis la campagne 2023-2024, tous les producteurs doivent ensemencher la totalité des surfaces de la culture choisie avec une méthode alternative. Certains d'entre eux continuent de mettre en place une parcelle dite de comparaison avec les 4 à 5 procédés de traitement des semences en comparaison (essai en bandes).

En tant que partenaire du projet ResOsem, l'ASS est chargée de mettre à disposition les semences nécessaires dans les différentes méthodes de désinfection choisies. Avec les 4 à 5 procédés de traitement de semences à livrer à chaque agriculteur et la dispersion géographique de ces derniers, la logistique est assez complexe. De plus, les semences devant être désinfectées par champ d'électrons doivent être acheminées dans une installation spécifique en Allemagne. Les semences de pois et de lupins à désinfecter avec ThermoSeed doivent quant à elles être transportées dans une installation spécifique en Suède. Pour les semences devant être désinfectées à l'étranger, les procédures d'exportation et de réimportation de notre propre marchandise sont très compliquées (transport, dédouanement, fiabilité du partenaire pour le traitement). S'agissant du procédé ThermoSeed sur les céréales, la désinfection est effectuée dans l'installation de Fenaco à Lyssach. Les autres procédés sont quant à eux préparés dans la centrale ASS de Moudon.

Désinfection non chimique des semences

Comme évoqué dans notre précédent rapport d'activité, l'ASS dispose d'un projet de machine de désinfection des semences à la vapeur (technologie ThermoSeed) fonctionnant uniquement avec une chaudière à Biomasse (déchets de céréales et pellets de bois). Ce projet est prêt et pourrait être installé au dernier étage de la nouvelle tour silo dans un délai de 10 à 12 mois. La demande du marché étant encore insuffisante pour rentabiliser un tel investissement, le projet est mis en attente et la situation est évaluée d'année en année.

L'ASS continue toutefois de s'informer sur les autres technologies possibles, notamment sur les désinfections par champ d'électrons (E-Vita) et par plasma (Viridhys). Dans le cadre du projet ResOsem, l'ASS est en contact régulier avec les différentes sociétés détentrices de ces technologies.

Pour le moment, l'ASS propose à ses clients des semences non traitées offrant toutes les garanties en termes de pureté, de faculté germinative et d'état sanitaire. Chaque lot de semences non traitées est soumis à une analyse de certification ainsi qu'à un test sanitaire complet.

Personnel

Muhamet Bajrami a été engagé le 1er septembre 2023 en qualité de cariste manutentionnaire à la centrale pommes de terre. Âgé de 45 ans et domicilié à Domdidier, il dispose d'une expérience de cinq ans dans le secteur de la fabrication d'aliments fourragers au sein de la Landi Broye-Vully. Dans ses postes antérieurs, il a travaillé dans le domaine de la fabrication d'éléments de construction (tôles industrielles, éléments préfabriqués en béton). Nous sommes heureux d'accueillir Muhamet Bajrami et lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans sa nouvelle fonction.

Assurance Qualité

L'ASS a passé un audit de renouvellement de son système de management de la qualité (ISO 9001 : 2015) par la SGS le 6 mai 2024. Cet audit a été réalisé avec succès sans déviation majeure ni mineure. Le contrôle a principalement porté sur la responsabilité de la direction, la revue de direction et la stratégie, les processus de réalisation des produits et la traçabilité, les processus d'achats, de marketing et de vente, ainsi que sur les processus du système qualité. L'auditeur a salué les bonnes compétences des collaborateurs, la bonne anticipation des changements de personnel, la bonne maîtrise du système de management

et l'existence d'un objectif pour la formation du personnel. La SGS a finalement formulé quelques recommandations pour la prochaine période.

L'ASS a été auditée le 17 juin 2024 par ProCert pour le renouvellement du certificat de BIO Suisse permettant de produire et de commercialiser des semences et plants certifiés BIO Bourgeon. Cet audit portait sur les diverses étapes de réalisation et d'écoulement du produit avec une analyse minutieuse des flux de marchandises, de la traçabilité dans les centrales de conditionnement, des certificats de producteurs, de l'étiquetage et de la déclaration des produits, des moyens de communication ainsi que des droits de licences. L'audit a été réussi avec succès avec une seule non-conformité administrative qui a été corrigée très rapidement.

La centrale pomme de terre a passé un audit de renouvellement du certificat Swissgap le 20 septembre 2023 par Qualiservice. Le contrôle a porté principalement sur les flux de marchandises et la traçabilité tout au long de la chaîne de conditionnement, l'analyse de risques, les mesures sanitaires et écologiques, ainsi que les conditions de travail du personnel. Cet audit a été réussi avec succès sans aucune non-conformité.

Sécurité

Martin Walter, gérant des centrales céréales et pommes de terre de Moudon est le coordinateur sécurité. L'ASS investit régulièrement dans la maintenance rigoureuse des infrastructures et des différentes installations mécaniques, électriques, de transport et de sécurité.

Une attention particulière est vouée à la formation continue en interne pour assurer un bon niveau de connaissance de notre personnel en matière de sécurité. Les équipements personnels sont également régulièrement renouvelés. L'activité dans les centrales céréales et pommes de terre représente près de 20'236 heures de travail. Aucun accident professionnel n'est à déplorer durant l'exercice sous revue.

L'audit de sécurité annuelle a eu lieu le 9 novembre 2023 sous la conduite de la SGESA. Comme chaque année, quelques points de détails nécessitent encore un suivi et doivent être corrigés. Cela concerne principalement deux compléments de formation du personnel pour l'utilisation de certains équipements et une mise à jour de quelques documents administratifs. On notera aussi la nécessité d'un contrôle officiel pour les paratonnerres et la détection incendie dans les anciens bâtiments de la centrale céréales.

Assemblées – Cours – Conférence

Assemblée générale ordinaire

L'Assemblée Générale de l'ASS a eu lieu le mardi 16 janvier 2024 à Payerne en présence de 210 participants. Le procès-verbal de cette Assemblée ne figure pas dans le présent rapport mais est envoyé séparément à tous les sociétaires actifs de l'ASS. La partie statutaire comprenait les points habituels de l'ordre du jour. Les comptes et les différents rapports ont été approuvés à l'unanimité sans remarque particulière. Après la partie statutaire, Monsieur Christophe Eggenschwiler, Directeur d'IP Suisse, a donné une conférence très intéressante sur le thème « Valeur ajoutée du label IP-Suisse et pouvoir d'achat sous pression : inconciliables ? ».

Cours pour les candidats sélectionneurs

Un cours de formation pour les candidats sélectionneurs a été mis sur pied le 14 mars 2024. Sur les 19 candidats qui ont participé à ce cours, il y avait 4 producteurs de trèfles, 3 producteurs de plants de pommes de terre, 11 producteurs de semences de céréales et 1 agriculteur produisant à la fois des céréales et des pommes de terre. Le programme comportait une première partie consacrée à la présentation de l'ASS et de la filière en général, puis à la description des étapes clés de la production de semences et plants (y c. travaux de groupes par secteurs). L'après-midi, les candidats ont été conviés à une visite des centrales céréales et pommes de terre. Les producteurs de plants ont aussi suivi des exercices pratiques de contrôle de qualité.

Plants de pomme de terre

Assemblées régionales des producteurs de plants de pommes de terre

Les assemblées régionales ont eu lieu le 29 février 2024 à Suchy ainsi que les 20 février et 7 mars 2024 à Moudon. 75 producteurs étaient présents (y c. les candidats), ce qui représentait un taux de participation d'environ 76 %. Plusieurs membres du Comité ont participé à tour de rôle à chacune de ces séances.

Les principaux sujets abordés peuvent être résumés comme suit: communication du Comité, informations générales de l'ASS (D. Peter), bilan de la campagne 2023 au niveau suisse et à l'ASS (D. Peter, P. Dubey et L. Jayet), résultats

des visites de cultures et des tests virologiques 2023 (Cécile Thomas), programme de production et déplacement du contrôle cultural en 2024, résultat de l'enquête sur le triage des plants et projet de production sous filets (P. Dubey), détection de la bactérie *Arsenophonus phytopathogenicus* dans la pomme de terre (C. Thomas).

Réunion d'automne des agents et visiteurs de plants de pommes de terre

La séance d'automne a eu lieu le 3 octobre 2023 à Moudon. 13 agents et visiteurs étaient présents. Durant la partie théorique en salle, les principaux sujets suivants ont été abordés: informations générales de l'ASS (D. Peter), situation du marché de la consommation et des plants (D. Peter, P. Dubey et L. Jayet), résultats des visites des cultures et des tests de viroses (P. Dubey et C. Thomas), résultats des taxations visuelles des lots au niveau suisse et à l'ASS (C. Thomas et P. Dubey), organisation du calibrage et du triage (P. Dubey) et programme de production 2024 (P. Dubey). La fin de matinée était consacrée à un cours pratique sur les contrôles des lots après triage et à l'application des normes de certification en vigueur (C. Thomas, P. Dubey et M. Neuhaus).

Réunion de printemps des agents et des visiteurs de plants de pommes de terre

La séance de printemps a eu lieu le 3 juin 2024 à Moudon. 11 agents et visiteurs étaient présents. Durant la première partie théorique en salle, les principaux sujets suivants ont été abordés: informations générales de l'ASS (D. Peter), bilan de la campagne 2023 au niveau suisse et à l'ASS (D. Peter, P. Dubey et L. Jayet), programme de production 2024 et recommandations (P. Dubey), situation des pucerons et directives pour les visites de cultures (C. Thomas). La deuxième partie était consacrée à un exercice pratique sur la parcelle de démonstration mise en place sur le domaine d'Agrilogie Grange-Verney. Cet exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions sous la conduite de C. Thomas et L. Piva d'Agroscope Changins qui avaient préalablement taxé les parcelles. Cette année, les viroses étaient bien visibles.

Contrôle cultural et essais de démonstration

Un essai de démonstration de différentes variétés a été mis en place sur le domaine de Grange-Verney. L'essai a été planté le 8 avril 2024 dans de bonnes conditions. Avec les pluies fréquentes du printemps et les températures favorables, les cultures se sont très bien développées. Lors du cours des agents et visiteurs du 3 juin, la culture était luxuriante et les viroses étaient bien visibles.

Pour la première fois, le contrôle cultural a été mis en place sous l'égide de DSP SA, en collaboration avec le producteur Jérémie Christinat de Chabrey et avec le soutien technique de l'ASS et de Semag. Cet essai comportait tous les lots produits par les deux établissements multiplicateurs précités. La plantation a eu lieu les 12 et 13 avril dans de très bonnes conditions de sol et de température. La levée a été rapide et les plantes se sont très bien développées. Les pointages ont eu lieu les 3 et 11 juin dans de bonnes conditions de lumière et les symptômes étaient bien visibles. Avec les pluies continues du printemps, la pression du mildiou était très élevée et les symptômes assez fréquents. Une intensification des traitements a toutefois permis de stopper l'évolution de la maladie.

Pour permettre à nos producteurs de s'entraîner à l'épuration, l'ASS a organisé une visite du contrôle cultural le 7 juin 2024. 64 producteurs et candidats ainsi que 4 agents-visiteurs non producteurs ont participé à cette réunion. Ils ont pu se former à la reconnaissance des plantes malades et constater la qualité des lots de multiplication plantés sur leur exploitation (APD ou lots reçus). Des informations générales ont également été transmises sur la nouvelle campagne de production de plants (P. Dubey).

Nous remercions DSP SA et Agrilogie Grange-Verney, pour la bonne collaboration dans le cadre du contrôle cultural et de l'essai de démonstration. Un grand merci à Martin Neuhaus pour l'organisation et la mise en place de ces deux essais.



Levée du contrôle cultural de 2024



Visite du contrôle cultural par nos producteurs

Graines diverses

Assemblée générale de Swissmaïs Sàrl

L'Assemblée générale de Swissmaïs a eu lieu le 13 décembre 2023 à Weite (Rheintal-SG). 31 personnes étaient présentes dont 28 producteurs (3 producteurs de l'ASS, 25 producteurs du Rheintal), Denis Huguet (Président), Paolo Bassetti (Gérant), Matthieu Pasquier (futur Gérant) et Martin Walter de l'ASS.

Dans la partie statutaire, Denis Huguet, Paolo Bassetti (Gérant) et Matthieu Pasquier ont passé en revue l'exercice 2022-2023. Les comptes ont été présentés et approuvés à l'unanimité avec décharge au Conseil d'administration et au Gérant. Le budget pour l'exercice 2023-2024 n'a pas suscité de discussion et a été approuvé à l'unanimité. Les membres sortant du Comité ont été réélus pour un nouveau mandat.

Assemblées des producteurs de semences de maïs de l'ASS

L'assemblée des producteurs a eu lieu le 8 avril 2024 à Saint-Prex. Six producteurs de maïs ont participé à cette séance. Denis Huguet, Président de Swissmaïs, Paolo Bassetti et Matthieu Pasquier, Gérants de Swissmaïs Sàrl, Jean-Pierre Badoux, visiteur de maïs de l'ASS, ainsi que Markus Egger et Didier Peter de l'ASS étaient présents. Les principaux sujets abordés peuvent être résumés comme suit : informations générales de l'ASS (D. Peter), bilan de la récolte 2023 au niveau suisse et à l'ASS (P. Bassetti et D. Huguet), programme de production 2024 et recommandations pratiques (P. Bassetti et M. Pasquier).



Céréales

Assemblées régionales des producteurs de semences de céréales

Les assemblées régionales ont eu lieu le 9 février 2024 à Saint-Prex, le 22 février à Suchy et le 28 février à Moudon. 87 producteurs ont participé aux assemblées, ce qui représente un taux de participation d'environ 61 %. Les membres du Comité ont participé à tour de rôle à chacune de ces séances.

Les principaux sujets présentés peuvent être résumés comme suit : informations générales de l'ASS (D. Peter), décomptes finaux de la récolte 2022 (V. Freymond), bilan de la récolte 2023 (V. Freymond, M. Walter et L. Jayet), programme de production 2024 (M. Pasquier), communications du Comité.

La seconde partie était consacrée à un exposé de Dario Fossati, sélectionneur auprès d'Agroscope Changins, sur le thème suivant : « Le développement de la sélection variétale du blé face aux défis du futur ».

Les assemblées régionales se sont bien déroulées, dans une ambiance constructive, avec de nombreux échanges. Les participants ont particulièrement apprécié l'exposé passionnant de Dario Fossati.

Journée des commerçants

La journée des commerçants a eu lieu le 21 juin 2024 à Moudon. Environ 30 clients et commerçants ont participé à cette manifestation.

Durant la première partie théorique en salle, les principaux sujets suivants ont été présentés : informations générales de l'ASS (D. Peter), bilan des ventes de semences de la récolte 2023 (L. Jayet), programme de production 2024 et nouvelles variétés (M. Pasquier), types de conditionnement, gestion des commandes et des livraisons (L. Jayet), informations générales sur la production de graines diverses (D. Huguet), programme de production de plants 2024 et principales nouveautés (P. Dubey).

La deuxième partie était consacrée à la visite des essais variétaux de blé et de triticale d'automne sur le site d'Agrilogie Grange-Verney. Dario Fossati, sélectionneur auprès d'Agroscope Changins a présenté les caractéristiques des différentes variétés de blé et de triticale. Tous les participants ont ensuite été conviés à un apéritif et à un repas en commun.

Nous remercions Agrilogie Grange-Verney et en particulier Vincent Jaunin et Raphaël Debeer, pour la mise en place des essais variétaux.



Cours pour les visiteurs de cultures de céréales

Le cours des visiteurs de céréales interne à l'ASS a eu lieu le 15 mai 2024 à Moudon. Pratiquement tous les visiteurs étaient présents. Cette réunion a permis d'organiser la campagne de visites de cultures 2024 (avec distribution des documents), de rappeler les différents documents à utiliser et de régler toutes les questions relatives à l'organisation du travail. Une information générale a également été donnée sur le bilan des ventes de semences de 2023 et sur les travaux de maintenance dans les centrales de conditionnement. Cette réunion s'est achevée par un repas en commun.

Le cours officiel pour les visiteurs de cultures de céréales a eu lieu le 12 juin 2024 sur l'exploitation de DSP SA à Delley. Dix visiteurs de l'ASS étaient présents. La première partie théorique était dédiée à la présentation des ventes de semences de la récolte 2023 (C. Rüfenacht de swisssem) et au bilan des analyses de certification en 2023 (T. Hebeisen d'Agroscope Reckenholz). La seconde partie était consacrée à des exercices pratiques au champ comme la reconnaissance des variétés, la visite du contrôle culturel de blé et le diagnostic dans un essai de mélanges (T. Hebeisen d'Agroscope Reckenholz et O. Summer de DSP SA).



Céréales

Centrales céréales

L'ASS a réceptionné au total 8'195 t de semences de céréales dont 7'285 t à la centrale de Moudon et 910 t à la centrale de Satigny. Ces quantités sont semblables à celles de l'année précédente, mais supérieures à celle de 2021 (rendements modestes). 44 variétés différentes ont été prises en charge, certaines pour les deux générations R1 et R2 et dans les deux modes de production BIO et PER. Trois autres petites variétés ont été stockées depuis la récolte précédente afin de réduire le nombre de spécialités à réceptionner.

Globalement, la récolte 2023 était caractérisée par une faible proportion de petits grains (comme en 2022), de bons poids à l'hectolitre, des poids de mille grains moyens, des rendements satisfaisants pour l'orge, mais moyens pour le blé et le triticale. La qualité visuelle des grains était bonne et les résultats aux analyses de certification étaient excellentes, ceci autant en PER qu'en BIO. Les lots ont aussi obtenu de très bons résultats aux tests sanitaires. La qualité des semences était exceptionnellement élevée en 2023.

Centrale céréales de Moudon

Avec les conditions chaudes et sèches de l'été 2023, les réceptions ont débuté de bonne heure et se sont particulièrement bien déroulées. Les réceptions ont eu lieu du 27 juin au 10 juillet pour les orges d'automne et du 10 juillet au 9 octobre pour les blés d'automne. Le triticale, le seigle et l'épeautre ont été réceptionnés comme d'habitude durant la deuxième quinzaine d'août (sur rendez-vous, après stockage temporaire à la ferme). Les céréales de printemps ont quant à elles été réceptionnées durant la deuxième quinzaine d'octobre (stockage à la ferme), excepté un cas fin juillet.

Les capacités supplémentaires de stockage en cellules facilitent grandement les réceptions et le triage des semences. Cela permet d'améliorer le service à notre clientèle en termes de délai ce qui est particulièrement important pour gérer la grande diversité actuelle au niveau des variétés et des types de conditionnement.

Environ 7'890 heures de travail effectives ont été consacrées aux réceptions, au triage et au conditionnement des semences de céréales. Les autres espèces ont nécessité 360 heures pour le triage du maïs semences, 30 heures pour le reconditionnement de maïs de tiers, 180 heures pour les légumineuses et 310 heures pour les graines alimentaires. 4'400 t de la récolte 2023 ont été ensachées (y compris les

céréales de printemps), Les conditionnements en big-bags sont toujours en progression avec une proportion de 19.3 % en 2023 (toutes centrales confondues).

Le compte d'exploitation 2023-2024 de la centrale céréales boucle avec un bénéfice de CHF 21'800.-. Au niveau des produits, les recettes de triage des céréales sont à un niveau satisfaisant après le faible résultat de l'exercice précédent (faible récolte 2022 ; bonne récolte 2023). Les recettes de triage du maïs sont par contre en retrait en raison des faibles quantités produites en 2023. Les mandats de triage dans le secteur des graines alimentaires sont encore en progression et génèrent de nouvelles recettes bienvenues. En ce qui concerne les charges, les frais de main d'œuvre sont assez stables alors que les coûts d'énergie ont fortement augmenté suite à l'envolée des prix de l'électricité sur le marché. L'amortissement annuel de la construction de 2022 représente un montant conséquent. Les frais d'entretien sont en légère hausse, s'expliquant surtout par quelques imprévus informatiques et pannes survenues sur l'ensacheuse - palettiseuse et par l'ajout d'une aspiration supplémentaire juste avant l'ensachage. Cette nouvelle aspiration a pour but d'améliorer la propreté des semences de lots dont les graines se décortiquent mal au battage et au triage. Ce phénomène a été observé sur quelques variétés lors des étés caniculaires.

Nous remercions particulièrement Martin Walter, Gérant de la centrale céréales de Moudon ainsi que Vincent Agassis, Lorenzo Commissione, Robin Gaudard et Guillaume Lima pour l'excellent travail accompli.



Toute la production suisse de semences de maïs est réceptionnée et conditionnée à la centrale céréales de Moudon sous mandat de Swissmaïs Sàrl. Les réceptions totales de la récolte 2023 se sont élevées à environ 410 t, soit 50 t de moins que lors de la récolte 2022. Le triage a débuté le 8 janvier 2024 pour s'achever le 26 février. 20'855 doses ont été confectionnées. Un solde a été utilisé par l'obteneur pour le marché européen (exportation en Big Bags).

Nous remercions sincèrement Swissmaïs Sàrl, son Gérant, Paolo Bassetti, tous les obtenteurs ainsi que les représentants en Suisse pour cet excellent partenariat et la confiance qu'ils nous ont témoignée.



Centrale céréales de Satigny

La centrale céréales de Satigny a réceptionné, trié et conditionné 636 t de céréales PER et 274 t de céréales BIO. 21 variétés différentes ont été prises en charge à Satigny, dont une dans les deux modes de production PER et BIO. Nous adressons nos remerciements aux Directeurs du CAG, John Schmalz et Christophe Equem, ainsi qu'au personnel de la centrale de Satigny, en particulier Thomas Malaquin et Benjamin Dupraz pour l'excellent travail accompli.

Production et commercialisation

Semences de céréales

Surfaces de production

Surfaces de production de semences de céréales									
	Récolte 2021			Récolte 2022			Récolte 2023		
	Surfaces inscrites (ha)	Surfaces admises (ha)	% admis	Surfaces inscrites (ha)	Surfaces admises (ha)	% admis	Surfaces inscrites (ha)	Surfaces admises (ha)	% admis
<i>Blé d'automne Top</i>	577.1	520.7	90.2%	604.7	585.3	96.8%	657.9	615.7	93.6%
<i>Blé d'automne I</i>	250.2	250.1	100.0%	227.8	221.4	97.2%	230.9	224.7	97.3%
<i>Blé d'automne II</i>	180.3	172.5	95.7%	147.4	147.4	100.0%	132.7	132.7	100.0%
<i>Blé d'automne IV</i>	6.1	6.1	100.0%	9.7	9.7	100.0%			
Total blé d'aut. panifiable	1'013.6	949.4	93.7%	989.6	963.8	97.4%	1'021.6	973.2	95.3%
Blé fourrager	64.6	63.9	98.9%	77.7	77.7	100.0%	44.9	44.9	100.0%
Blé dur d'automne	41.7	40.8	97.9%	44.1	44.1	100.0%	48.2	46.5	96.4%
Epeautre	6.6	6.6	100.0%	16.2	16.2	100.0%	31.3	31.3	100.0%
Seigle d'automne	25.5	25.5	100.0%	25.4	25.4	100.0%	17.1	17.1	100.0%
Orge d'automne	134.5	123.2	91.6%	138.5	130.9	94.5%	127.2	126.5	99.5%
Triticale d'automne	80.5	75.4	93.6%	76.7	72.6	94.7%	79.0	78.8	99.7%
Avoine d'automne	2.5	2.5	100.0%	6.6	3.8	57.5%	16.6	16.6	100.0%
Total céréales d'automne	1'369.5	1'287.2	94.0%	1'374.8	1'334.5	97.1%	1'385.9	1'334.9	96.3%
Blé de printemps	21.5	21.5	100.0%	4.4	4.4	100.0%	4.5	4.5	100.0%
Orge de printemps	20.1	20.1	100.0%	23.8	23.8	100.0%	16.8	16.8	100.0%
Avoine de printemps	40.6	40.6	100.0%	41.5	41.5	100.0%	45.6	44.7	98.1%
Total céréales de printemps	82.2	82.2	100.0%	69.7	69.7	100.0%	66.9	66.0	98.7%
Total céréales	1'451.7	1'369.4	94.3%	1'444.5	1'404.2	97.2%	1 452.7	1'400.9	96.4%

Les surfaces totales de céréales inscrites et admises en 2023 sont semblables à celles de la campagne précédente. Globalement, le 96 % des surfaces a été admis à la visite de cultures. Notre objectif d'au moins 95 % d'admission est donc atteint, ceci pour toutes les espèces.

Environ 52 ha ont été retirés ou refusés, principalement en raison de problèmes de mauvaises herbes (25 ha) et de repousses d'une autre espèce ou variété (15 ha). Les autres causes de retrait représentent peu de surface : verse (6 ha), causes diverses (6 ha). Les surfaces retirées ou refusées n'ont posé aucun problème de disponibilité en semences.



Ventes de semences de céréales, récolte 2023

Ventes de semences de céréales						
	Récolte 2021		Récolte 2022		Récolte 2023	
	Quantités vendues		Quantités vendues		Quantités vendues	
	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%
Blé d'automne panifiable	3'883.6	67.6%	3'547.5	69.7%	3'815.2	72.9%
Blé dur d'automne	93.2	1.6%	96.6	1.9%	86.7	1.7%
Blé fourrager	297.8	5.2%	165.9	3.3%	149.6	2.9%
Epeautre d'automne	35.7	0.6%	42.2	0.8%	92.2	1.8%
Seigle d'automne	100.6	1.8%	117.7	2.3%	99.6	1.9%
Orge d'automne	665.7	11.6%	574.2	11.3%	495.6	9.5%
Triticale d'automne	417.8	7.3%	321.1	6.3%	266.5	5.1%
Avoine d'automne	26.3	0.5%	17.6	0.3%	72.2	1.4%
Total céréales d'automne	5'520.6	96.1%	4'882.9	96.0%	5'077.6	97.0%
Blé de printemps	40.7	0.7%	6.2	0.1%	31.8	0.6%
Orge de printemps	69.4	1.2%	76.5	1.5%	39.0	0.7%
Avoine de printemps	113.1	2.0%	120.8	2.4%	87.0	1.7%
Total céréales de printemps	223.1	3.9%	203.4	4.0%	157.8	3.0%
Total céréales	5'743.7		5'086.3		5'235.4	

Avec 5'235 t, les ventes totales de semences sont supérieures de 3 % (+ 149 t) au résultat décevant de l'exercice précédent mais restent bien en-dessous des chiffres de vente de la récolte 2021. Les mesures de politique agricole avec notamment les surfaces de compensation écologiques limitent toujours les emblavures de céréales. L'ASS est parvenue à récupérer une partie des parts de marché qu'elle avait perdues durant la campagne précédente. L'augmentation des ventes de blé au printemps (Diavel, Gagnone) en raison des conditions très humides durant tout l'hiver a aussi contribué à cette remontée des ventes.

Les ventes ont principalement augmenté pour le blé panifiable (automne et printemps), dans une moindre mesure pour l'épeautre et l'avoine d'automne. Toutes les autres espèces ont par contre enregistré une baisse qui est particulièrement marquée pour l'orge et le triticale d'automne.

Au niveau suisse, les ventes de semences de la récolte 2023 ont chuté de 5.3 %. Il s'agit de la deuxième année de baisse consécutive. Cette diminution concerne la plupart des espèces, mais elle est la plus marquée pour les céréales fourragères (triticale, orge, blé fourrager).

Blé d'automne panifiable

Le blé panifiable d'automne progresse de 7.5 % (+ 268 t). La classe Top représente 70 % des ventes totales, le blé I 19% et la classe II environ 11%. Par rapport à la campagne précédente, la classe Top progresse de 6.8 % alors que les

classes I et II diminuent de respectivement 3.3 % et 2.5 %. La classe Top est en progression depuis plusieurs années, la hausse étant particulièrement marquée en 2023.

Ventes de semences de blé d'automne panifiable						
	Récolte 2021		Récolte 2022		Récolte 2023	
	Quantités vendues		Quantités vendues		Quantités vendues	
	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%
Axen	2.2	0.1%	92.3	4.1%	265.1	9.9%
Baretta	158.1	6.8%	92.7	4.1%	11.4	0.4%
Baretta BIO	18.0	0.8%	17.1	0.8%	6.8	0.3%
Bodeli					2.9	0.1%
Bodeli BIO			0.7		9.2	0.3%
Bonavau			3.0	0.1%	81.3	3.0%
Cadlimo	194.5	8.4%	289.7	12.9%	216.9	8.1%
Caminada					8.3	0.3%
CH Claro	124.2	5.4%	57.7	2.6%	37.2	1.4%
CH Nara	489.1	21.1%	456.0	20.3%	555.9	20.8%
CH Nara BIO	15.1	0.6%	13.1	0.6%	4.7	0.2%
Diavel	147.5	6.4%	129.5	5.8%	245.5	9.2%
Diavel BIO	66.4	2.9%	38.4	1.7%	63.4	2.4%
Montalbano	679.1	29.3%	598.9	26.7%	702.8	26.3%
Montalbano BIO	70.2	3.0%	81.1	3.6%	83.8	3.1%
Piznair	81.5	3.5%	110.7	4.9%	130.1	4.9%
Piznair BIO			24.6	1.1%	25.8	1.0%
Rosatch BIO	49.1	2.1%	38.3	1.7%	55.0	2.1%
Runal	66.0	2.8%	54.3	2.4%	37.4	1.4%
Runal BIO	24.0	1.0%	19.3	0.9%	22.4	0.8%
Wiwa BIO	6.0	0.3%	2.8	0.1%	8.8	0.3%
Isuela	100.8	4.4%	121.9	5.4%	95.6	3.6%
Anciennes variétés	25.9	1.1%				
Total classe Top	2'317.6	59.7%	2'241.8	63.2%	2'670.0	70.0%
Alpval	1.6	0.2%	41.0	5.2%	145.1	20.0%
Arina	59.4	6.2%	40.8	5.1%	17.4	2.4%
Campanile	108.8	11.3%	325.3	41.0%	371.0	51.2%
CH Combin	26.9	2.8%	1.1	0.1%		
Forel	73.0	7.6%	36.9	4.6%		
Genius	32.6	3.4%				
Hanswin	639.3	66.6%	347.8	43.9%	191.3	26.4%
Simano	18.7	1.9%				
Total classe I	960.1	24.7%	792.8	22.3%	724.9	19.0%
Levis	71.0	12.2%	50.1	10.5%	20.1	4.8%
Ludwig	30.7	5.3%	26.6	5.6%	1.0	0.2%
Ludwig BIO	38.3	6.5%	22.0	4.6%	10.3	2.5%
Montalto	24.6	4.2%	9.9	2.1%		
Pianalto					0.8	0.2%
Posmeda	61.6	10.5%	64.8	13.6%	76.5	18.4%
Spontan	347.6	59.5%	302.1	63.6%	308.2	73.9%
Iskor	10.5	1.8%				
Total classe II	584.2	15.0%	475.3	13.4%	416.9	10.9%
Dilago	21.8	100.0%	37.7	100.0%	3.5	100.0%
Total classe Biscuit	21.8	0.6%	37.7	1.1%	3.5	0.1%
Total Blé d'automne panifiable	3'883.6		3'547.5		3'815.2	

En ce qui concerne les changements dans l'assortiment variétal (PER + BIO), Montalbano est comme l'an passé en tête des ventes avec une forte augmentation (+ 107 t). Sa part de marché est de 20.6 %. Nara a bien progressé (+ 92 t) et occupe à nouveau la deuxième position avec 14.7 % des ventes. La variété Campanile poursuit son ascension (+ 46 t) avec désormais 9.7 % de part de marché et se trouve au troisième rang.

On trouve ensuite deux variétés assez proches représentant chacune 8.1 % de part de marché : Diavel qui a fortement progressé à la faveur des semis de printemps (+ 141 t) et Spontan qui est restée stable (+ 6 t). La nouvelle variété Axen se développe bien (+ 172 t) et se classe en 6ème position. On trouve ensuite Cadlimo qui a fléchi (- 73 t), Hanswin qui a connu une forte baisse (- 157 t), Piznair qui augmente lentement mais régulièrement (+ 31 t), Alpval en bonne progression (+ 104 t) et Isuela qui varie beaucoup d'une année à l'autre (- 26.3).

Blé fourrager

Ventes de semences de blé fourrager d'automne						
	Récolte 2021		Récolte 2022		Récolte 2023	
	Quantités vendues		Quantités vendues		Quantités vendues	
	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%
Campesino	6.2	2.1%	56.5	34.1%	86.8	58.0%
Poncione	150.9	50.7%	66.0	39.8%	53.0	35.4%
Poncione BIO	24.0	8.0%	19.3	11.6%	9.8	6.6%
Sailor	116.8	39.2%	24.1	14.5%		
Total classe Fourrager	297.8		165.9		149.6	

Les ventes de semences de blé fourrager sont à la baisse depuis plusieurs années (- 16 t en 2023). Deux variétés sont produites: Campesino et Poncione, cette dernière étant aussi produite en BIO, principalement pour les exploitations en reconversion.



Blé dur

Les ventes de blé dur ont reculé d'environ 10% (- 10 t). L'évolution de cette espèce est dépendante des possibilités d'écoulement dans le secteur des pâtes alimentaires suisses et des programmes de production établis par les organisations actives dans ce secteur (principalement IP Suisse). Sur recommandation de ces partenaires, quatre variétés principales sont produites : Elsadur et Sambadur qui existent depuis plusieurs années, Limbodur lancée sur le marché suisse il y a deux ans et la nouveauté Winterstern.



Orge d'automne

Ventes de semences d'orge d'automne						
	Récolte 2021		Récolte 2022		Récolte 2023	
	Quantités vendues		Quantités vendues		Quantités vendues	
	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%
KWS Cassia*	12.0	1.8%				
SU Celly*	54.3	8.2%	40.9	7.1%	44.4	9.0%
SU Celly BIO*			4.9	0.9%	5.9	1.2%
Esprit	118.0	17.7%	157.2	27.4%	184.4	37.2%
KWS Feeris	1.8	0.3%	30.4	5.3%	1.8	0.4%
KWS Higgins	112.4	16.9%	43.4	7.6%		
KWS Joyau	20.5	3.1%				
KWS Meridian	8.3	1.2%				
KWS Orbit	196.3	29.5%	184.7	32.2%	91.7	18.5%
KWS Orbit BIO	3.5	0.5%				
KWS Tonic	9.4	1.4%	7.2	1.3%		
Sensation	18.1	2.7%	32.6	5.7%	44.3	8.9%
Hobbit (hybride)	5.9	0.9%				
SY Baracooda (hybride)	23.5	3.5%				
SY Galileo (hybride)	81.1	12.2%	72.6	12.6%	107.8	21.7%
SY Kingston (hybride)			0.5	0.1%	15.3	3.1%
Anciennes variétés	1.0	0.2%				
Total orge d'automne	665.7		574.2		495.6	

*variétés à 2 rangs

Les ventes de semences d'orge d'automne ont fortement diminué pour la deuxième année consécutive (- 13.7 % en 2023). Concernant l'assortiment variétal (PER + BIO), Esprit est en tête des ventes grâce à une belle progression (+ 27 t). L'orge hybride SY Galileo a fortement progressé (+ 35 t) et se classe en deuxième position. L'ensemble des orges hybrides représente d'ailleurs un quart de nos ventes, ceci pour la première fois à l'ASS.

On trouve ensuite KWS Orbit qui rétrograde de deux rangs par rapport à la campagne précédente en raison d'une chute des ventes (- 93 t). SU Celly se classe à la 4ème place malgré une légère baisse (- 5 t). Elle est suivie par la variété Sensation, tolérante à la jaunisse nanisante (TJNO), qui a enregistré une hausse modérée (+ 12 t). La variété hybride SY Kingston était produite pour la première fois à l'ASS sur une surface encore limitée.



Triticale d'automne

Ventes de semences de triticale d'automne						
	Récolte 2021		Récolte 2022		Récolte 2023	
	Quantités vendues		Quantités vendues		Quantités vendues	
	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%
Balino	237.7	56.9%	210.3	65.5%	167.3	62.8%
Balino BIO	26.6	6.4%	8.8	2.7%	10.9	4.1%
Larossa	106.5	25.5%	39.7	12.4%	11.7	4.4%
Larossa BIO	26.7	6.4%				
Lerma	2.0	0.5%	13.5	4.2%	0.2	0.1%
Triangoli	18.4	4.4%	48.8	15.2%	76.5	28.7%
Total triticale d'automne	417.8		321.1		266.6	

Les ventes de semences de triticale ont fortement baissé pour la deuxième année consécutive (- 55 t en 2023). Concernant l'assortiment variétal (PER + BIO), Balino est toujours nettement en tête des ventes malgré une baisse (- 41 t). Le deuxième rang est occupé par Triangoli qui a connu une bonne progression (+ 28 t). Larossa est en fin de carrière (- 28 t) alors que Lerma n'a pratiquement pas suscité d'intérêt sur le marché, ceci malgré des caractéristiques agronomiques intéressantes.



Seigle d'automne

S'agissant du seigle d'automne, les ventes totales ont baissé (- 18 t), principalement en raison de l'abandon de la production de seigle fourrager dont la rentabilité financière était insuffisante. Le seigle hybride KWS Serafino reste la variété principale et a légèrement progressé (+ 4 t). Pour le secteur BIO, l'ASS disposait de la nouvelle variété Elias et d'un solde de Matador qui est en fin de carrière.

Avoine d'automne

L'avoine d'automne a enregistré une progression marquée (+ 55 t). La nouvelle variété Eagle était proposée à la fois en PER et en BIO.

Blé de printemps

Les ventes de Gagnone ont bien progressé (+ 26 t) en raison des surfaces plus importantes semées au printemps, suite aux conditions très humides durant l'arrière automne et l'hiver. Diavel a aussi été vendue en plus grande quantité au printemps, mais cette variété alternative figure désormais dans les statistiques des blés d'automne.

On rappellera que l'ASS assure le stockage et le renouvellement d'une réserve de semences de blé de printemps de 200 t. Elle a pour but d'assurer une disponibilité suffisante en cas de dégâts d'hivernage exceptionnels dans les céréales d'automne. Les coûts de cette mesure sont assumés conjointement par l'ASS et swisssem. Une partie de la réserve a dû être utilisée pour couvrir la demande du printemps 2024.

Orge de printemps

Les ventes d'orge de printemps étaient bien inférieures à celles de l'année précédente (- 37 t). Ceci s'explique surtout par des disponibilités insuffisantes à l'ASS. KWS Atrika est désormais la seule variété produite en PER et en BIO.

Avoine de printemps

Les ventes de semences d'avoine de printemps étaient aussi inférieures à celles de l'année précédente (- 34 t). La demande du marché pour le lait d'avoine a nettement

baissé. D'autre part, quelques lots n'ont pas été admis à l'analyse de certification (manque de disponibilités) en raison d'une faculté germinative insuffisante. Ces problèmes ont probablement une origine physiologiques liées aux conditions climatiques de l'année (canicule).

Ventes de semences de céréales de printemps							
Classe	Récolte 2021		Récolte 2022		Récolte 2023		
	Quantités vendues		Quantités vendues		Quantités vendues		
	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%	
Altare I	17.4	42.7%					
Gagnone I	23.4	57.3%	6.2	100.0%	31.8	100.0%	
Total blé de printemps	40.7	18.2%	6.2	3.0%	31.8	20.2%	
Explorer	12.1	17.5%					
KWS Atrika	32.5	46.8%	47.2	61.7%	28.6	73.2%	
KWS Atrika BIO	12.8	18.5%	29.3	38.3%	10.5	26.8%	
Sydney	11.9	17.2%					
Total orge de printemps	69.4	31.1%	76.5	37.6%	39.0	24.7%	
Canyon	35.0	30.9%	32.2	26.7%	25.5	29.3%	
Canyon BIO	19.4	17.1%	19.2	15.9%			
Delfin	1.1	1.0%	1.7	1.4%	35.1	40.4%	
Husky	2.8	2.5%	19.1	15.8%	16.2	18.6%	
Lion	0.9	0.8%	1.9	1.6%	10.2	11.7%	
Typhon	53.9	47.7%	46.6	38.6%			
Total avoine de printemps	113.1	50.7%	120.8	59.4%	87.0	55.1%	
Total céréales printemps	223.1		203.4		157.8		

Semences de céréales biologiques

Les ventes totales de semences BIO se sont élevées à environ 387 t. Ce résultat est supérieur à celui de la campagne précédente (+ 30 t), mais inférieur à celui de la campagne 2021-2022. Par espèce, les ventes se sont élevées à 300 t de blé d'automne (panifiable + fourrager), 28 t d'avoine d'automne, 16 t d'épeautre, 16 t de seigle, 11 t de triticale, 10 t d'orge de printemps et 6 t d'orge d'automne. Pour le blé, les invendus se situaient principalement dans les variétés Piznair (41 t), Ludwig (28 t) et Runal (16 t).

Péréquation semences

La péréquation semences de la récolte 2023 qui est le rapport entre les quantités vendues et les quantités produites, s'est élevée à 69 % pour les céréales PER, et 77 % pour les céréales BIO. S'agissant des spécialités en PER, la péréquation s'est élevée à 87 % pour le seigle et 95 % pour l'épeautre, l'orge hybride et l'avoine d'automne. Ces valeurs sont supérieures à celle de la campagne précédente pour les céréales BIO mais semblables pour les céréales PER.

Décompte financier

Les producteurs ont été rémunérés comme d'habitude en trois acomptes, le premier début novembre, le second en février et le troisième début juin. Le supplément semences final, par rapport à une rémunération Maxi, s'est élevé en moyenne à CHF 785.- / ha pour le blé BIO, à CHF 750.- / ha pour le blé d'automne PER, à CHF 1'175.- / ha pour l'orge d'automne PER et à CHF 1'140.- / ha pour le triticale PER. Ces valeurs sont bien plus élevées depuis l'augmentation du supplément de multiplication décidé par swisssem en 2022 et permettent de rémunérer correctement nos producteurs de semences.

Graines diverses

Semences de maïs

En 2023, l'ASS a produit 143.2 t de semences certifiées de maïs sur 52.8 ha (dont 3.6 ha en BIO). Le rendement moyen en PER s'est élevé à 2.85 t / ha. Bien qu'inférieur à notre objectif minimal de 3.2 t / ha, ce résultat peut être qualifié de retour à la normale après les très faibles rendements obtenus en 2022 suite aux mauvaises fécondations (canicule). Les résultats décevants de la campagne précédente sont d'ailleurs à l'origine de la baisse marquée des surfaces en 2023 (- 35%), certains producteurs ayant décidé de réduire ou de suspendre la production de semences de maïs. L'ASS a produit en 2023 les variétés suivantes : KWS Editio,

KWS Milandro, LG 31.217 et LG 31.272, cette dernière étant multipliée à la fois en PER et en BIO.



Semences de soja

Surfaces admises, production et ventes de semences de soja						
Variété	Récolte 2022			Récolte 2023		
	Surfaces admises (ha)	Quantités produites (t)	Ventes (t)	Surfaces admises (ha)	Quantités produites (t)	Ventes (t)
Arnold				1.7	3.4	3.4
Aveline BIO						
Galice	11.6	11.8	11.8	22.4	23.9	19.4
Galice BIO	1.3	1.1	1.1			
Gallec	7.9	6.8	6.7	7.6	11.3	11.2
Gallec BIO	2.2	3.6	3.6			
Obelix	5.2	8.8	8.8	7.1	14.3	14.3
Obelix BIO	4.0	1.8	1.8	4.7	7.2	7.2
Opaline	6.5	7.8	7.8	3.0	9.5	9.5
Paprika BIO	3.0	9.5	8.8			
Proteix BIO	4.4	5.9	5.9	8.3	15.9	14.4
Talisse BIO				1.7	2.8	2.4
Tiguan	2.5	0.8	0.8	2.4	3.8	0.9
Tourmaline	8.0	10.0	2.1			
Toutatis	7.4	8.3	8.2			
Total	63.8	76.2	67.6	58.9	92.1	82.7

Des semences de soja de douze variétés ont été produites sur une surface totale de 59 ha. Huit variétés étaient multipliées en PER et sept en BIO (dont trois dans les deux modes de production). Le rendement moyen n'était que de 1.6 t / ha et il fait suite au résultat historiquement bas de la récolte précédente. Pour ces deux campagnes, cela s'explique par la sécheresse estivale particulièrement prononcée. La quantité totale disponible pour la vente s'élevait à 92.1 t, mais comprenait 32 t de semences présentant une faculté germinative légèrement en dessous de la norme de certification et admise avec dérogation spéciale pour couvrir les besoins du marché. Ce sont finalement 82.7 t qui ont pu être commercialisées. 9.4 t avec dérogation spéciale n'ont pas trouvé preneur car certains clients ont préféré utiliser des semences importées. 8 lots non admis à l'analyse de certification, représentant une

quantité de 35 t, ont été écoulés dans le secteur fourrager avec les invendus précités. Ces échecs à l'analyse sont dus à une faculté germinative insuffisante probablement liée au stress climatique (blocage physiologique). Les données de ces parcelles ont été retirées de la statistique des semences.



Semences de pois protéagineux

Surfaces admises, production et ventes de semences de pois protéagineux						
Type	Récolte 2022			Récolte 2023		
	Surfaces admises (ha)	Quantités produites (t)	Ventes (t)	Surfaces admises (ha)	Quantités produites (t)	Ventes (t)
Balltrap	Aut.	6.5	24.0	24.0		
Flokon	Aut.				3.2	2.3
Kameleon	Print.	7.0	18.0	18.0	10.0	10.7
Kameleon BIO	Print.	1.4	4.1	4.1	2.2	2.6
Orchestra	Print.	13.8	36.2	36.2	5.5	11.0
Total		28.8	82.3	82.3	20.8	33.8
						26.5

Des semences de pois de trois variétés ont été produites, deux de printemps et une seule d'automne. Le type automne ne représente plus qu'une surface marginale car son attractivité économique est particulièrement faible pour nos producteurs (faible rendement et problèmes culturels fréquents). Avec 1.6 dt /ha, le rendement moyen était très faible et bien inférieur à celui de la campagne précédente. La sécheresse estivale est aussi responsable de cette contre-performance sur cette espèce qui a besoin d'un bon approvisionnement en eau durant la floraison. Sur les 33.8 tonnes produites et

admises, 26.5 t ont pu être commercialisées. Les invendus ont été écoulés dans le secteur fourrager.

Depuis quelques années, les pois subissent de fréquents problèmes de ravageurs (tordeuses et bruches) altérant la faculté germinative et provoquant ainsi des pertes de lots. Ces lots non admis à l'analyse et vendus dans le secteur fourrager sont retirés de la statistique des semences. Durant la période sous revue, cela représentait 11 t produites sur 4.6 ha.



Semences de lupin blanc

Surfaces admises, production et ventes de semences de lupin							
Type		Récolte 2022			Récolte 2023		
		Surfaces admises (ha)	Quantités produites (t)	Ventes (t)	Surfaces admises (ha)	Quantités produites (t)	Ventes (t)
Celina BIO	Print.	1.3	2.1	2.1	2.5	4.5	0.9
Celina	Print.	2.9	7.2	7.2	4.9	12.6	3.0
Frieda	Print.	12.1	38.3	38.3	14.8	36.1	1.8
Total		16.3	47.7	47.7	22.2	53.2	5.7

Après trois ans de progression continue, les ventes de semences de lupin se sont effondrées en 2024. De manière inattendue, les surfaces semblent avoir fortement baissé au niveau suisse. Les grossistes disposaient aussi de stocks de semences de l'année précédente, situation que l'ASS ignorait. Sur une production de 53.2 t, seules 5.7 t ont pu

être commercialisées en semences. Les invendus ont été écoulés dans le secteur fourrager. Cette situation est regrettable car la culture du lupin n'est pas exposée aux dégâts de ravageurs tels que la tordeuse ou la bruche, contrairement à ce qui est le cas pour les pois et à la féverole.

Semences de Trèfle

Surfaces admises, production et ventes de semences de pois protéagineux						
	Récolte 2022			Récolte 2023		
	Surfaces admises (ha)	Quantités produites nettes (t)	Ventes (t)	Surfaces admises (ha)	Quantités produites nettes (t)	Ventes (t)
Lestris	20.7	6.103	6.103	20.3	3.895	3.895
Lestris Bio	9.4	1.982	1.982	10.0	1.545	1.545
Merula	3.5	0.520	0.520			
Pavo	16.8	10.312	10.312	15.6	8.004	8.004
Semperina	7.3	2.788	2.788	20.2	9.200	9.200
Fregata	40.6	13.199	13.199	38.8	10.130	10.130
Pavona	37.4	9.860	9.860	29.8	10.588	10.588
Total	135.6	44.764	44.764	134.6	43.362	43.362

Des semences de trèfle de 6 variétés ont été produites sur 134.6 ha. Le rendement moyen, toutes variétés confondues, s'est élevé à 0.322 t / ha. Ce résultat est assez semblable à celui réalisé en 2022.

Ceci est aussi le cas pour la production totale de semences qui était de 43.362 t. L'entier de cette quantité a été commercialisée.



Plants de pommes de terre

Centrale pommes de terre de Moudon



En 2023, la centrale pommes de terre de Moudon a réceptionné 2'890 t (75 lots). Cette quantité est bien entendu nettement inférieure à celles des campagnes précédentes et cela s'explique par les très faibles rendements en 2023. Les quantités calibrées et triées se sont élevées à respectivement 2'584 t et 2'134 t. Ces valeurs sont aussi nettement inférieures à celles des années précédentes pour les mêmes raisons.

Les réceptions ont débuté le 9 août 2023 pour se terminer le 12 octobre. Par rapport à 2022, elles ont commencé plus tard pour se terminer plus tôt. Les travaux de calibrage et de triage étaient aussi terminés particulièrement tôt respectivement le 7 décembre 2023 et le 11 janvier 2024. Les débits de calibrage et de triage étaient similaires aux valeurs des années précédentes et conformes à nos objectifs internes.

Une quantité de 2'611 t était stockée dans les frigos de

l'ASS. Cette valeur est inférieure à celles des années précédentes et à notre objectif minimal de rentabilité. En effet, une quantité si faible ne permet pas de couvrir les frais d'énergie et d'amortissement des installations de stockage.

Les travaux totaux de conditionnement regroupant les réceptions, les calibrages, le triage, la manutention, le chargement, le déchargement ainsi que l'encavage, représentent 10'821 heures effectives. Ce chiffre est inférieur à celui des campagnes précédentes car la campagne de triage a été plus courte et a nécessité environ 700 heures de personnel auxiliaire en moins (3'092 heures en 2023).

Le compte d'exploitation 2022-2023 de la centrale pommes de terre est marqué par des recettes de triage et d'encavage en nette baisse, s'expliquant par la très faible récolte 2023. Au niveau des charges, les coûts d'énergie sont bien plus élevés en raison de la forte augmentation des prix de l'électricité et de la consommation plus élevée consécutive aux températures élevées d'août à octobre. Les frais d'entretien sont aussi plus élevés que pour l'exercice précédent, principalement en raison de l'isolation des frigos 5 et 6 réalisée en juin 2024. Cet investissement sera amorti sur 7 ans, la première tranche débutant durant l'exercice sous revue. Malgré la faible récolte 2023, les charges totales de main d'œuvre ont peu baissé car le nombre d'équivalents plein temps des postes fixes a quelque peu augmenté suite aux changements de personnel des deux dernières années. Malgré un soutien du compte marchandises, le compte d'exploitation de la centrale pommes de terre est déficitaire.

Nous remercions tout le personnel de la centrale pommes de terre, en particulier Martin Neuhaus, Cédric Duc, Jean-Marie Correia, Muhamet Bajrami, Pascal Wyss et Gabriel Pidoux pour la bonne gestion du triage et l'excellent travail accompli. Un grand merci également à tout le personnel auxiliaire qui assure le travail de triage.

Production 2023

Surfaces et rendements

Surfaces certifiées et production de plants de pommes de terre						
	Récolte 2022			Récolte 2023		
	Surfaces certifiées (ha)	Quantités produites (t)	Rendement moyen (dt/ha)	Surfaces certifiées (ha)	Quantités produites (t)	Rendement moyen (dt/ha)
Agata	7.2	123.9	172.5	7.6	108.4	142.7
Agria	75.8	849.0	112.0	57.1	572.2	100.3
Amandine	10.7	148.4	139.3	0.8	8.3	109.5
Annabelle	7.4	133.0	179.9	7.3	96.8	132.1
Belmonda	6.8	97.1	142.8	2.0	23.4	119.7
Bintje	1.4	26.2	182.9	1.3	20.4	162.8
Celtiane	9.2	184.0	200.4	10.2	186.9	182.7
Charlotte	5.7	97.2	172.0	4.2	70.7	168.6
Concordia	17.7	247.5	140.0	15.5	146.7	94.4
Désirée	4.4	71.6	162.7	3.5	22.6	64.6
Ditta	6.4	104.5	163.3	5.5	72.3	132.4
Erika	26.0	441.0	169.4	28.2	458.5	162.5
Fontane	16.1	226.9	140.6	12.9	120.9	93.6
Gwenne	2.7	33.5	122.8	3.1	19.4	62.4
Innovator	19.4	318.8	164.5	15.7	266.5	170.2
Ivory Russet	5.3	97.2	184.0	6.0	105.6	176.0
Jelly	12.5	156.6	125.0	16.6	202.8	122.2
Lady Christl	7.6	135.6	179.6	6.6	91.0	138.9
Lady Claire	8.7	167.6	193.3	3.9	67.1	174.2
Lady Rosetta	9.5	164.5	173.9	6.8	111.0	163.2
Laura	5.2	87.3	169.5	4.7	67.4	142.2
Lutine	1.9	31.8	167.5	1.7	32.2	194.8
Markies	20.4	302.2	148.4	15.4	151.5	98.5
Pirol	9.0	118.0	131.3	6.0	71.1	118.5
Queen Anne	10.9	199.0	183.4	9.3	144.3	155.2
SH C 1010	4.6	83.3	181.9	13.6	254.5	187.1
Sorentina				1.8	28.1	157.6
Thalessa	3.5	46.2	133.1	6.9	88.0	127.3
Venezia	10.5	215.2	204.9	14.0	231.4	165.2
Victoria	19.7	275.2	140.1	20.6	199.0	96.7
Agata BIO	2.5	43.4	172.0			
Agria BIO	7.7	95.0	123.2	8.0	74.9	93.7
Annabelle BIO	2.3	34.1	151.6	1.8	25.0	138.9
Cheyenne BIO	0.8	12.9	172.0			
Concordia BIO	1.6	14.3	90.5	2.3	15.0	65.0
Ditta BIO	3.3	42.9	128.3	1.6	11.1	67.4
Erika BIO	7.3	102.1	140.5	9.9	113.3	114.4
Jelly BIO	2.8	37.4	133.4	2.9	25.3	88.2
Lady Christl BIO	2.4	24.9	103.6	2.7	16.2	59.8
Laura BIO	0.9	9.1	106.5	0.9	5.1	56.4
Lutine BIO	0.9	14.3	158.9			
Markies BIO	2.3	31.4	135.8	1.9	11.0	57.6
Victoria BIO	1.8	31.5	174.7	1.9	26.1	137.5
Total	382.3	5'675.1		342.4	4'361.3	
Moyenne			148.5			127.4

Les plantations de 2023 ont été particulièrement échelonnées allant de début avril à fin mai, avec 22 % des surfaces durant la 3ème décennie d'avril et 52 % durant la première décennie de mai. Les conditions étaient bonnes jusqu'à la levée des pommes de terre. Les cultures ont ensuite passablement souffert de la sécheresse en mai et des fortes températures en juin. Le retour des précipitations est intervenu trop tard pour la plupart des cultures. La maturité des plantes était trop avancée pour leur permettre de repartir en végétation et de terminer la croissance des tubercules.

Sur 402.4 ha inscrits, 400.5 ha ont été admis à la visite de cultures représentant un taux de refus de 0.5 % qui est très bas. Seul 1.9 ha a été retiré en raison d'une présence trop élevée de viroses.

Le rendement moyen en plants de l'année 2023 s'est élevé à seulement 127.4 dt/ha (130.9 dt / ha en PER ; 95.2 dt / ha en BIO). Il s'agit de la deuxième plus faible récolte de l'ASS après le résultat historiquement bas de 2015. Pour mémoire, les rendements des deux années précédentes étaient déjà décevants.

Au niveau suisse, les quantités produites en 2023 (16'482 t) et le rendement moyen (115.6 dt / ha) étaient aussi historiquement faibles.

Pression des pucerons vecteurs et dates de défanage

En 2023, les premiers vols de pucerons ont eu lieu assez tôt lorsque les plantes étaient très petites et par conséquent

très sensibles. La pression des pucerons *Brachycaudus helichysi* est restée basse durant toute la saison. En revanche, la pression des pucerons *Myzus persicae* a progressé très rapidement se situant bien au-dessus de la moyenne des 20 dernières années. Basées principalement sur la pression de *Brachycaudus helichysi* et tenant compte des nombreuses parcelles plantées tardivement, les dates de défanages ont été fixées environ 10 jours plus tard qu'en 2022 (échéances semblables à 2021). Les dates limites étaient comprises entre le 3 et le 13 juillet selon la zone d'altitude. Pour mémoire, la date de défanage n'est plus obligatoire à partir de la récolte 2022, mais est vivement recommandée.

Tests virologiques

La situation des viroses s'est malheureusement avérée bien moins bonne que celle prévue par le modèle de la pression vectorielle. 47.8 ha ont finalement été refusés aux tests de viroses en raison d'un taux supérieur à 10 %. Ces résultats étaient particulièrement frustrants pour l'ASS comme pour les producteurs car très peu de symptômes étaient visibles au champ. Les surfaces refusées étaient réparties dans un grand nombre de variétés sans différence claire entre les groupes de sensibilité : Agria (9.7 ha), Amandine (7.2 ha), Fontane (5.4 ha), Innovator (4.8 ha), Markies (4.3 ha), Belmonda (3 ha), Pirol (2.8 ha), Lady Rosetta (2.1 ha), Agata (2.7 ha), Lutine (2.1 ha), Bintje (1.2 ha), Victoria (1.2 ha), Ditta (1.1 ha) et la Bleue de Saint-Gall (0.2 ha). Le taux moyen de viroses pour la classe A étaient supérieur aux valeurs des années précédentes. Les surfaces admises étaient bien inférieures à celles des années précédentes pour les trois catégories de génération.

Etat sanitaire exprimé en taux d'infection moyen (viroses)						
Catégorie	Récolte 2021		Récolte 2022		Récolte 2023	
	ha	% viroses	ha	% viroses	ha	% viroses
Prébase	24.0	0.0%	6.1	0.0%	4.5	0.0%
Base	165.3	0.4%	198.1	0.3%	163.2	0.4%
Certifié A	200.6	2.4%	185.2	2.9%	185.0	4.4%
Total	389.9	1.8%	389.4	2.1%	352.7	3.5%

Quantités produites

En 2023, notre production totale de plants s'est élevée à 4'505 t. Il s'agit du deuxième plus faible résultat après celui de la récolte 2015. La proportion de petits calibres (PER + BIO) était de 17.5 %, proportion assez élevée par rapport à la demande du marché qui préfère le calibre normal. Avec 10.2 ha utilisés directement par des producteurs (prébase et base), la surface totale à disposition de l'ASS pour la vente était de 342.4 ha.



Commercialisation de la récolte 2023

Ventes de plants

Les ventes de plants certifiés (classe A) sur le marché indigène se sont élevées à 4'322 t, soit 916 t de moins qu'en 2022. Etant donné nos faibles disponibilités, il s'agit d'un des plus faibles résultats jamais enregistrés à l'ASS (après 2015). La vente de plants de base à nos membres et aux autres EM était aussi bien inférieure aux chiffres des années précédentes. Ceci s'explique à la fois par les faibles rendements et par les nombreux lots de multiplication rétrogradés en classe A en raison de la forte pression

des viroses. La situation étant similaire dans les autres établissements multiplicateurs, des quantités importantes de plants de base ont dû être importées avec des difficultés pour trouver la marchandise sur le marché européen. Une petite quantité de plants de Charlotte de petit calibre a pu être vendue à l'exportation. Pour mémoire, la possibilité d'exporter des plants est intéressante mais il s'agit surtout d'une mesure pour limiter nos pertes sur invendus.

Ventes de plants de pommes de terre						
Plants	Récolte 2021 Quantités vendues		Récolte 2022 Quantités vendues		Récolte 2023 Quantités vendues	
	t	%	t	%	t	%
Classe A au pays	4'778.0	86.6%	5'238.0	92.3%	4'322.0	95.9%
Base à nos membres	240.0	4.4%	169.0	3.0%	154.0	3.4%
Base aux autres EM	178.0	3.2%	45.0	0.8%	8.0	0.2%
Vente pour l'exportation	64.0	1.2%	17.0	0.3%	16.0	0.4%
Plants invendus	255.0	4.6%	206.0	3.6%	5.0	0.1%
Total	5'515.0	100.0%	5'675.0	100.0%	4'505.0	100.0%

Etant donné la très faible récolte de plants au niveau suisse et les faibles disponibilités sur le marché européen, il n'y a pratiquement pas eu d'invendus durant la campagne 2023-2024. Les soldes résiduels pour une quinzaine de variétés ne représentaient qu'une quantité totale de 5 tonnes.

Il s'agit de la plus faible quantité d'invendus jamais enregistrée à l'ASS. Au niveau suisse, les invendus totaux des EM ont représenté 173 t (sans les exportations), soit 1 % de la production totale.

Décompte financier

Les producteurs ont été rémunérés comme d'habitude en trois acomptes, le premier en décembre 2023, le second début avril 2024 et le troisième en juin 2024.

Le prix moyen final de la récolte 2023 était de CHF 95.- / dt. Il était supérieur d'environ CHF 4.- / dt à celui de la campagne précédente. Cette augmentation ne couvre toutefois pas le manque à gagner résultant des mauvais rendements. Le produit brut moyen est finalement de CHF 12'116.- / ha. Il est inférieur de CHF 1'404.- / ha au produit brut de la récolte 2022 et bien en dessous de notre objectif de rentabilité financière pour nos producteurs.



Programme de production 2024

Pour réaliser notre programme de production 2024, 43 % de nos besoins ont été couverts avec les plants de base produits sur la même exploitation, 11 % avec des plants produits par un autre producteur de l'ASS et 13 % par des plants de SEMAG. Pour cette campagne, 33 % des plants de base ont dû être importés, part bien supérieure à celle de l'année précédente.

Conformément au système de répartition des surfaces défini au niveau de swisseem, l'ASS dispose d'une surface totale de 410 ha. Pour établir le nouveau programme de production, nous prenons toujours en considération les besoins du marché communiqués par les grossistes.

Mais pour 2024, les disponibilités limitées en plants de multiplication ont fortement influencé la répartition variétale. Pour quelques variétés peu rentables ou problématiques, la réduction des surfaces est due à une baisse d'intérêt de nos multiplicateurs (ex : Agria). Les surfaces ont été augmentées de 5 ha pour Venezia, de 4 ha pour Erika, de 3 ha pour Sorentina et de 2 ha pour Belmonda, Jelly et SHC 1010. Les surfaces ont par contre été diminuées de 23 ha pour Agria, de 7 ha pour Amandine, de 6 ha pour Fontane, de 5 ha pour Pirol, de 4 ha pour Lutine et de 2 ha pour Annabelle et Victoria. Les nouvelles variétés Colomba, Emanuelle et Sound seront produites pour la première fois. Lutine n'est plus multipliée.

Programme de production de plants de pommes de terre						
	Plantation 2022		Plantation 2023		Plantation 2024	
	Surface (ha)	Part de plants indigènes (%)	Surface (ha)	Part de plants indigènes (%)	Surface (ha)	Part de plants indigènes (%)
Agata	10	29%	10	100%	11	100%
Agria	94	100%	81	100%	58	51%
Amandine	11	100%	8	100%	1	100%
Annabelle	10	100%	9	100%	11	55%
Belmonda	7	0%	5	40%	7	40%
Bintje	3	57%	2	100%	2	100%
Bleue de St-Gall			0.2	100%	0.3	100%
Celtiane	10	0%	12	0%	12	0%
Charlotte	6	100%	4	0%	4	100%
Cheyenne	1	100%				
Colomba					2	0%
Concordia	19	100%	22	100%	23	91%
Desiree	5	100%	4	100%	3	100%
Ditta	12	100%	8	100%	9	45%
Emanuelle					1	0%
Erika	34	100%	38	100%	42	100%
Fontane	18	37%	18	100%	12	73%
Gwenne	3	100%	3	0%	3	100%
Innovator	19	100%	21	100%	26	95%
Ivory Russet	5	0%	6	0%	5	54%
Jelly	22	76%	19	31%	21	48%
Lady Christl	10	76%	9	100%	10	100%
Lady Claire	9	0%	4	0%	3	0%
Lady Rosetta	10	100%	9	100%	10	0%
Laura	6	59%	6	63%	6	100%
Lutine	3	100%	4	56%		
Markies	21	100%	22	21%	21	62%
Pirol	9	28%	9	100%	4	100%
Queen Anne	11	62%	9	100%	10	58%
SH C 1010	5	66%	14	37%	16	100%
Sorentina			2	100%	5	0%
Sound					1	0%
Thalessa	3	0%	7	71%	7	73%
Venezia	10	100%	14	100%	19	100%
Victoria	22	85%	24	100%	22	86%
Total	406		402		390	
Moyenne		89.3%		80.9%		71.2%

Triage de graines alimentaires



Depuis l'acquisition du trieur optique en 2018, l'ASS effectue du triage à façon de graines alimentaires pour différents clients. Cette activité a d'abord débuté avec du quinoa, puis des lentilles dès l'année suivante. Entre 2020 et 2023, l'ASS a reçu des mandats de triage pour de nombreuses autres espèces telles que le chia, le lin, la caméline, la courge, la moutarde, le sarrasin, le soja, le pois, le pois chiche, la féverole, le lupin, le haricot, le maïs, le blé dur, l'engrain et le sorgho. Les mandats de triage de graines alimentaires ont continuellement progressé au cours des années. L'ASS est sollicitée par de nombreux partenaires provenant de diverses régions de Suisse.

Nos clients sont très satisfaits de la qualité obtenue et nous sommes heureux de ces nouveaux partenariats très intéressants. Grâce à une gamme complète de machines de dernière technologie, à des convoyeurs spécifiques préservant les graines des chocs mécaniques, à la grande flexibilité de nos équipements et à la compétence de notre personnel, nous pouvons trier pratiquement toutes les espèces et assurer un haut niveau de qualité. Avec le fort développement des graines alimentaires et des protéines végétales, les perspectives de développement dans ce secteur semblent prometteuses.

Nous remercions vivement tous nos partenaires pour leur confiance et nous nous réjouissons d'apporter notre modeste contribution au développement de ces nouveaux produits.



Conclusions

Les ventes totales de semences et plants produits par l'ASS en 2023, toutes espèces confondues, se sont élevées à 10'037 t. Ce résultat est inférieur de 8.2 % à celui de la campagne précédente qui était pourtant une année moyenne. Cette baisse s'explique principalement par forte chute de ventes de plants (- 969 t) due à la très faible récolte de 2023 (disponibilités insuffisantes). Une diminution des ventes plus modérée est enregistrée pour les semences de pois (- 56 t) et de lupin (- 42 t). Les ventes sont par contre en augmentation pour les semences de céréales (+ 149 t), de soja (+ 15 t) et de maïs (+ 10 t). S'agissant des céréales, cette évolution positive s'explique surtout par le résultat décevant de la campagne précédente. Les ventes de semences de trèfles sont quant à elles stables.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023-2024 s'est élevé à CHF 18'336'758.-. Il est inférieur de 1.8 % à celui de l'exercice précédent. Ceci s'explique principalement par la très faible récolte de pommes de terre qui a eu un impact négatif important sur les ventes de plants (faibles disponibilités). Les charges de marchandises et de prestations pour tiers se montent à CHF 15'135'959.-. Elles sont aussi inférieures à celles de 2022-2023 en raison de la faible récolte de plants. Les charges d'exploitation se sont élevées à CHF 2'775'592.- et sont en diminution de 2.6 %. Ceci s'explique par des frais moins élevés au niveau du personnel (surtout pour le triage des plants), de l'entretien des centrales céréales et pommes de terre et des assurances ECA (rattrapage durant l'exercice précédent).

Les frais d'énergie sont par contre plus élevés en raison de la forte augmentation du prix de l'électricité sur le marché (forte consommation des halles réfrigérées). L'exercice 2023-2024 a permis de réaliser des amortissements et provisions à hauteur de CHF 366'489.-. Finalement, l'exercice sous revue boucle avec un bénéfice CHF 7'561.-.

Ce résultat a été possible grâce à nos partenaires commerciaux et nos sociétaires. Nous remercions sincèrement tous nos fidèles clients pour la confiance qu'ils nous accordent année après année, ainsi que pour les excellentes relations commerciales.

Merci aux agents et visiteurs de cultures, ainsi qu'aux contrôleurs pour leur travail consciencieux effectué tout au long de l'année.

Nos remerciements s'adressent également à tout notre personnel de l'administration et des centrales pour la qualité de leur travail et leur engagement en faveur de l'ASS.

Merci à toutes les organisations professionnelles, swisssem, DSP SA et Swissmaïs Sàrl, avec lesquelles nous entretenons année après année, une excellente collaboration.

Nous exprimons enfin notre gratitude à Agroscope pour tout le travail accompli dans le cadre de la certification des semences et plants.

ASS, Société coopérative des sélectionneurs

Le Président

Le Directeur

Pascal Savary

Didier Peter

Moudon, novembre 2024

Comptes annuels 2023-2024

Comptes de profits et pertes

Produits		Ex 2022 - 2023 (CHF)	Ex 2023 - 2024 (CHF)
Total vente de marchandises		15'181'936.64	14'861'531.02
Total prestations de services et autres produits		3'481'791.76	3'475'227.44
Total Produits	=	18'663'728.40	18'336'758.46
Charges			
Total charges marchandises		13'484'076.74	12'991'164.11
Total charges pour produits de tiers et charges directes d'achat		1'965'994.46	2'144'795.44
Total charges marchandises et prestations	-	15'450'071.20	15'135'959.55
Résultat brut	=	3'213'657.20	3'200'798.91
Charges totales de personnel		1'960'693.47	1'913'043.47
Charges de locaux		12'142.43	7'297.37
Entretien et réparation		263'126.54	223'817.94
Energie		188'357.84	243'657.55
Autres charges d'exploitation		44'498.11	37'954.62
Assurances choses et taxes		89'288.20	65'646.65
Administration		267'478.98	264'391.26
Publicité et relations clientèles		23'767.14	19'783.66
Total charges d'exploitation	-	2'849'352.71	2'775'592.52
Résultat avant intérêts, amortissements et impôts	=	364'304.49	425'206.39
Charges financières, y compris résultats SAF		65'513.84	69'022.79
Produits financiers, y compris résultats de la SAF		32'051.38	39'693.78
Résultat avant amortissements et impôts	=	330'842.03	395'877.38
Amortissements et provisions		324'568.71	366'489.45
Résultat avant impôts	=	6'273.32	29'387.93
Produits exceptionnels		23'187.38	5'753.78
Charges exceptionnelles		0.00	0.00
Impôts		16'143.87	27'580.02
Résultat	=	13'316.83	7'561.69

Bilan au 31 août 2024

	Bilan au 31 août 2023		Bilan au 31 août 2024	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Liquidités et titres	1'895'307.89		1'117'247.84	
Débiteurs	679'804.47		415'284.68	
Actifs de régularisation	98'607.91		90'483.15	
Marchandises en stock	727'623.20		771'136.45	
Immobilisations financières	116'202.00		116'202.00	
Immobilisations machines et matériel	43'220.10		55'933.06	
Immobilisations immeubles	8'311'353.97		8'128'831.55	
Dettes à court terme		65'094.10		101'435.58
Passifs de régularisation		2'405'357.60		1'359'208.87
Dettes à long terme		5'786'336.60		5'538'749.90
Bons de participation		1'010'459.50		978'109.50
Provisions		998'298.40		1'104'042.20
Fonds propres		1'593'256.51		1'606'010.99
Bénéfice net de l'exercice		13'316.83		7'561.69
Total	11'872'119.54	11'872'119.54	10'695'118.73	10'695'118.73

Annexe aux comptes

1 Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément à la loi suisse, particulièrement les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des Obligations (art. 957 et ss. CO). Ils sont présentés en francs suisses qui est la monnaie fonctionnelle.

Les principes généraux d'évaluation suivants ont été appliqués :

- Principe de la valeur la plus basse
- Principe de réalisation
- Principe d'imparité
- Principe de la valeur d'acquisition

2 Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

Bilan	31.08.2023	31.08.2024
Détail des provisions		
Provision plants pommes de terre	120'000.00	120'000.00
Provision céréales	54'489.32	45'321.12
Provision pommes de terre	528'421.61	633'528.61
Provision maïs	-	9'805.00
Provision trèfle	70'000.00	70'000.00
Total des provisions sur récoltes	772'910.93	878'654.73
Provision informatique	30'000.00	30'000.00
Provision fonds de prévoyance	4'660.45	4'660.45
Provision nouveau site internet	20'000.00	20'000.00
Provision nouvelle construction	79'330.00	79'330.00
Provision céréales (réserve semences)	50'000.00	50'000.00
Provision rénovation groupe froid PDT	30'000.00	30'000.00
Provision formation continue	11'397.02	11'397.02
Total des autres provisions	225'387.47	225'387.47
Total des provisions	998'298.40	1'104'042.20
Détail des dettes bancaires à long terme		
FIA agrandissement centrale CER	2'426'666.60	2'239'999.90
Prêt COREB	60'000.00	60'000.00
FIA 845 trieur optique	64'350.00	52'650.00
Prêt LADE, centrale CER	270'000.00	249'100.00
Prêt commune de Moudon	13'500.00	12'000.00
Total des prêts à long terme sans intérêts	2'834'516.60	2'613'749.90
Raiffeisen hypothèque de base centrale CER	86'000.00	82'000.00
Raiffeisen hypothèque CER 1	590'000.00	590'000.00
Raiffeisen hypothèque CER 2	590'000.00	590'000.00
Raiffeisen hypothèque CER 3	585'000.00	585'000.00
Raiffeisen hypothèque CER 4	350'000.00	350'000.00
Raiffeisen hypothèque admin 1	300'000.00	300'000.00
Raiffeisen hypothèque admin 2	258'000.00	246'000.00
Raiffeisen hypothèque ASS-Solar	186'000.00	182'000.00
Raiffeisen prêt trieur optique	6'820.00	-
Total des prêts à long terme portant intérêt	2'951'820.00	2'925'000.00
Total des dettes bancaires	5'786'336.60	5'538'749.90

Pertes et profits	31.08.2023	31.08.2024
--------------------------	-------------------	-------------------

Amortissements et provisions

Amortissements	343'171.68	366'489.45
Dotation (+) / prélèvement (-) provision pour pertes sur débiteurs douteux	-	-
Prélèvement provision formation continue	-18'602.98	-
Total amortissements et provisions	324'568.70	366'489.45

Dotation aux provisions sur récoltes

Le total des charges de marchandises comprend les dotations aux provisions suivantes :		
Provision pommes de terre	84'885.00	105'107.00
Provision céréales	-54'130.10	-9'168.20
Provision maïs	-	9'805.00
Total dotations/prélèvements aux provisions sur récoltes	30'754.90	105'743.80
Total des dotations aux provisions	12'151.92	105'743.80

3 Montant global provenant de la dissolution des réserves de remplacement et des réserves latentes supplémentaires dissoutes

Dissolution (+) / constitution (-) réserve latente sur stock	-49'996.85	-18'599.30
Dissolution (+) / constitution (-) réserve latente sur provisions	109'413.08	116'288.20
Dissolution (+) / constitution (-) réserve contribution d'employeur LPP	128'837.60	132'598.15
Total dissolution de réserve latente	188'253.83	230'287.05

4 Dettes envers des institutions de prévoyance	37'712.70	39'691.35
---	------------------	------------------

5 Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat

Décompte fenaco Maxi récolte précédente	20'782.38	3'372.78
Participation aux excédents assurances	2'190.10	2'381.00
Autres produits exceptionnels	214.90	-
Total charges et produits sur exercice antérieur	23'187.38	5'753.78

6 Déclaration attestant que la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure, selon le cas, à 10, à 50 ou à 250

inférieur à 50	inférieur à 50
----------------	----------------

7 Autres informations prescrites par la loi	néant	néant
--	-------	-------

Moudon, le 24 septembre 2024

Rapport de révision de la fiduciaire Fiprom SA

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'ASS Société coopérative des sélectionneurs pour l'exercice arrêté au 31 août 2024 (période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024).

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentant un bénéfice de l'exercice de CHF 7'561.69, ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 24 septembre 2024

Fiprom sa
Fiduciaire de Prométerre

Philippe Christen

Expert-réviseur agréé
Expert diplômé en finance et en controlling
Responsable du mandat

Vincent Duc

Expert-réviseur agréé
Expert-comptable diplômé

Rapport de la commission de gestion

Séance du jeudi 21 juin 2024

La Commission de gestion était composée du Président, Stéphane Challandes et de ses membres, M. Savary, E. Habegger, D. Mermoud et A. Chofflon.

L'ASS était représentée par son Président Pascal Savary, Jean-Marcel Schmoutz, membre du comité de l'ASS, Didier Peter, Directeur, Denis Huguet, Responsable de la comptabilité et du secteur graines diverses.

Le Président de l'ASS a ouvert la séance et l'ordre du jour a été suivi tel que prévu.

En préambule, D. Peter a donné quelques informations générales à propos de l'ASS. S'agissant du personnel, l'effectif est stable.

En ce qui concerne l'installation photovoltaïque ASS-Solar, elle fonctionne toujours de manière satisfaisante. 246'557 KWh ont été produits en 2023, soit 1.2% de plus que le potentiel. La production depuis le mois de janvier 2024 est de 4.4% supérieur au potentiel. Le coût total de l'installation mise en service en mai 2013 est de CHF 523'300.- et le total des rémunérations annuelles cumulées de l'électricité photovoltaïque depuis est de CHF 554'682.-.

L'ASS a pour projet d'augmenter sa surface de panneaux photovoltaïques. L'objectif est d'effectuer de l'autoconsommation pour économiser les frais d'électricité (y c. les taxes diverses). Le mandat a été attribué au Groupe E et 1'157 m² de panneaux photovoltaïques vont être installés sur le 2^{ème} toit de la centrale PDT. Le Groupe E prévoit une autoconsommation de 56% pour les 2 installations ensemble et une autosuffisance de 31%. Le Comité de l'ASS a choisi la solution consistant à acheter uniquement la part de production consommée directement sur le site (autoconsommation). Il envisage un engagement sur 30 ans qui permet d'obtenir un tarif plus intéressant à hauteur de 9.7 cts / KWh avec le taux d'autoconsommation estimé. Le tarif exact sera défini chaque année en fonction de l'autoconsommation effective et du barème défini dans le contrat.

Une brève information est donnée sur les assurances qualité. L'ASS a passé les audits de renouvellement pour les certifications ISO 9001 et BIO BCH.

D. Peter a présenté les quantités de graines alimentaires triées sous mandat grâce à la nouvelle ligne de triage et au trieur optique. La qualité obtenue est excellente et donne entière satisfaction à nos clients. Ces mandats

externes sont réjouissants pour l'ASS et offrent de bonnes perspectives d'avenir.

En ce qui concerne les centrales pommes de terre et céréales, les travaux de maintenance habituels ont été réalisés. De plus, une commission est toujours en place afin d'étudier le renouvellement des équipements à la centrale PDT.

Les chiffres de production et de ventes de la récolte 2023 ont ensuite été présentés pour les différents secteurs de l'ASS. On notera une petite production dans le secteur des pommes de terre qui se monte à 4'505 t contre 5'675 t l'année dernière. Les quantités invendues sont par conséquent bien moindre et ont été écoulés en affouragement (5 t contre 206 t en 2022).

Au 30 juin 2024, ce sont 5'235 t de semence de céréales qui ont été vendues, ce qui représente 149 t de plus par rapport à l'année dernière (+ 2.9 %). Les ventes d'automne et particulièrement celles de blé panifiable ont été en augmentation (+ 268 t). L'épeautre (+ 50 t) et l'avoine d'automne (+ 55 t) ont également contribué à ces bons chiffres. Le blé de printemps a connu une légère augmentation de 26 t. Les ventes de semences de céréales au niveau suisse sont en baisse de 5.3 %.

Dans le secteur des graines diverses, la production de maïs est supérieure de 7.1 % à 2022. Les ventes de soja ont augmenté de + 22.3 %. Dans la production de pois, ce sont seulement 27 t de semences qui ont été vendues en 2023 (- 67.8 %). Le Lupin blanc a fortement diminué avec seulement 6 t vendues contre 48 t en 2022. Les ventes de semences de trèfles sont équivalentes à l'an passé.

Les ventes totales de semences et plants produits en 2023 s'élèvent à environ 10'037 t. Elles sont inférieures d'environ 894 t à celles de 2022 (- 8.2 %), principalement en raison d'une baisse des ventes de pommes de terre (faible rendement) mais aussi de faibles ventes pour les pois et le lupin.

La Commission de gestion a ensuite procédé à l'inventaire des marchandises par pointage dans les deux centrales. Le contrôle effectué atteste que l'inventaire est en ordre. La Commission de gestion constate que les marchandises sont bien rangées et félicite le personnel pour cela.

Une projection du compte marchandises ainsi que des comptes d'exploitation provisoires des deux centrales a également été présentée et commentée par D. Huguet.

D. Huguet a ensuite donné des informations détaillées sur les quantités réceptionnées, triées, calibrées et conditionnées dans les centrales céréales et pommes de terre en 2023-2024.

Pour la Commission :

Le Président :

Stéphane Challandes

Les membres :

Martial Savary,
Etienne Habegger,
Didier Mermoud,
Alain Chofflon

Séance du lundi 28 octobre 2024

La Commission de gestion s'est réunie le lundi 28 octobre 2024 afin d'examiner les comptes de l'ASS pour la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024. Elle était composée du Président, Stéphane Challandes et des membres, Etienne Habegger, Martial Savary, Didier Mermoud et Alain Chofflon.

L'ASS était représentée par son Vice-Président, Samuel Baumgartner, Markus Egger, Membre du Comité, Didier Peter, Directeur et Denis Huguet, Responsable de la comptabilité et du secteur graines diverses qui a donné toutes les explications nécessaires à la bonne compréhension des comptes. La Fiduciaire Fiprom SA était représentée par Philippe Christen. Ce dernier a présenté le rapport établi lors de la révision des comptes, les 23 et 24 septembre 2024.

Après les salutations, D. Peter a donné quelques informations générales sur les changements survenus au sein du personnel de l'ASS. Il a également présenté la production d'électricité photovoltaïque, le passage en autoconsommation et l'extension de l'installation sur les autres surfaces de toit. Un point de situation a été fait sur les ventes de semences de céréales d'automne en 2024 qui sont en baisse, ainsi que sur la récolte des graines diverses et des plants de pommes de terre.

En conclusion, la Commission de gestion remercie le Comité et la Direction de l'ASS pour les explications fournies et le travail accompli.

En ce qui concerne les comptes de profits et pertes et le bilan arrêté au 31 août 2024, la commission de gestion a parcouru différents postes et a relevé les principaux points suivants :

- Le chiffre d'affaires est inférieur à celui de la période précédente malgré une légère augmentation des ventes de semences, qui n'a pas suffi à compenser la très mauvaise année pour les plants de pomme de terre.
- Le total des charges marchandises et prestations de tiers sont inférieures à celles de l'année précédente.
- Les charges d'exploitation sont aussi inférieures à celles de l'exercice précédent, ceci grâce à des charges d'exploitation et des frais de personnel moins élevés (moins de plants à trier).
- L'exercice 2023-2024 a permis de réaliser des amortissements et provisions à hauteur de CHF 366'489.-
- L'exercice sous revue boucle avec un bénéfice de CHF 7'561.-.

D. Huguet présente ensuite les comptes d'exploitation des centrales céréales et pommes de terre. La centrale céréales affiche un bénéfice malgré la baisse des ventes de céréales fourragères tandis que la centrale pommes de terre boucle avec une perte due à la très mauvaise récolte et à l'augmentation du prix de l'électricité.

P. Christen commente le rapport de la fiduciaire, en particulier les changements intervenus dans les débiteurs, les fonds de compensation et les provisions. Fiprom n'a constaté aucune irrégularité dans la tenue des comptes.

La Commission de gestion remercie toutes les personnes pour la bonne collaboration qui a prévalu au cours de cette séance. Elle tient également à relever que les comptes sont très bien tenus.

Pour la Commission :

Le Président :

Stéphane Challandes

Les membres :

Etienne Habegger,
Martial Savary,
Didier Mermoud,
Alain Chofflon

En tenant compte des éléments cités dans ce rapport et après avoir entendu la Fiduciaire, la Direction de l'ASS ainsi que le Comité, la Commission de gestion propose à l'Assemblée Générale :

- D'approuver les comptes 2023-2024 et d'en donner décharge au Comité.
- De féliciter et remercier le Comité, la Direction et le responsable de la comptabilité pour l'excellente gestion et la bonne présentation de ceux-ci. Nous profitons aussi de remercier l'ensemble du personnel de l'ASS pour son engagement.
- De relever la Commission de gestion de son mandat.

